

HISTOIRE
DES
ROUMAINS DE BUCOVINE

A PARTIR DE
L'ANNEXION AUTRICHIENNE
(1775—1914)

PAR

N. IORGA

Professeur à l'Université de Bucarest, membre de l'Académie
Roumaine, député



JASSY

—
IMPRIMERIE DE L'ÉTAT
1917

Nous commencerons l'histoire de la Bucovine au moment même où, par l'usurpation autrichienne de 1775, elle arriva à former une région politique à part, car précédemment elle n'était que la partie septentrionale de la Moldavie, qui s'était complétée au Nord par Hotin, Țețina (près de Czernowitz) et Chmielow (disparue depuis), par ce qu'on appelait la *terra sepenicensis*, le territoire de Șipinți, dès avant 1390. Et, sauf les Huțani, paysans roumains dénationalisés et ayant adopté le slave comme langue courante, sauf quelques colons ruthènes établis dans les environs de Hotin dès 1670 et la population de même race qui prit pied à Czernowitz même, au moment où le roi de Pologne Jean Sobieski était par droit de conquête maître de ces con-

trées moldaves, il n'y avait, comme habitants, du Ceremuş (Czeremosz) à la Molna et de Dorna, de Câmpu-Lung à Noua-Suliţa, que des Moldaves de langue et de race roumaines¹.

¹ Ce livre est pour la plus grande partie la reproduction d'articles parus dans le «Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale», années 1915 et 1916.

CHAPITRE I

Rapt de la Bucovine par l'Autriche

En se décidant à se saisir, à la suite du traité russo-turc de 1774, de cette Bucovine, à titre de compensation pour des sacrifices qu'elle n'avait pas faits, l'Autriche ne faisait que suivre le précédent quelle avait créé vers 1760 pour obtenir une meilleure frontière orientale de la Transylvanie¹.

En prétextant que la frontière moldave a été arbitrairement étendue, on s'était saisi d'un territoire „équivalant à peu près à deux comtés“. Le général-commandant en Transylvanie, Buccow, se rappelait les conseils que donnait le général Stainville, autre commandant de la Transylvanie, au commencement du siècle, pendant la guerre entre Impériaux et Turcs qui finit par la paix de Passarowitz en 1718 et donna à l'Autriche, jusqu'en 1739, les districts occidentaux de la Valachie. Ce bon apôtre des annexions légales et illégales aux dépens d'une pauvre nation chrétienne n'était pas content de

¹ Voy. nos *Documente Callimachi*, II, Bucarest 1903, p. 439 et suiv.

ces cinq districts jusqu'à la rivière de l'Olt, de ce qu'on appelle l'Olténie; il voulait aussi tout „le coin entre la Moldavie et la Valachie“, à savoir „un petit district valaque, dit Prahova, qui s'étend du côté de la Transylvanie en face du district de la Burzenland et du Háromszék, au défilé de Törzburg (Bran) à celui de Bereczk“, ce qui signifiait, de fait, pour ces faussaires émérites des cartés géographiques, non seulement tout le district de Prahova, avec ses riches forêts, ses vergers innombrables, ses mines de sel et ses puits de pétrole, qui sont aujourd'hui une des plus grandes richesses de la Valachie, mais aussi le district voisin de Buzău, avec une résidence épiscopale, et celui de Râmnicu-Sărat. Et, du côté de la Moldavie elle-même, le district de Putna, avec les souvenirs de l'évêché catholique de Milcovia, et celui de Bacău, où vit depuis des siècles aussi une population magyare, sans cesse enrichie de nouveaux immigrants, mais n'ayant guère que, comme catholique, la conscience d'une divergence religieuse avec les autres habitants, envers lesquels elle se trouve en grande minorité.

Mais ce n'était pas tout : ce „Winckhl zwischen Moldau und Walachey“ devait servir de liaison avec la „Moldavie autrichienne“, dont il fallait, à la paix, „tirer quelque chose vers la

Transylvanie" („von demselben anhero nach Siebenbürgen etwas abzuziehen"), et cela en vue d' „accroître le prestige de d'empereur, de pouvoir mieux entretenir les communications, d'obtenir de meilleures informations du Boudschak tatar voisin, sans compter „d'autres avantages". Il faut avoir la domination de tous les défilés. Donc — prélude de l'annexion subreptice de cette Bucovine en 1775 —, „il est nécessaire (*erforderlich*) d'occuper les défilés qui mènent de Bistritz, à savoir Rodna et Dorna, parce que c'est la place dont on peut surveiller le *triplex confinium* de la Moldavie, du Marmaros et de la Pologne. Et, en outre — est-il dit avec naïveté —, „il ne serait pas *inconvenable* (*unanständig*) d'avoir aussi le bourg moldave" — toute une riche vallée d'anciens villages prospères, englobée aujourd'hui dans cette même Bucovine, — „de Câmpulung" (rebaptisé depuis, d'une manière barbare: Kimpolung). Comme on a déjà le vieux château d'Étienne-le-Grand, Neamț, occupé par une attaque brusquée, il faut y ajouter aussi Comănești, dans le district de Bacău. Il faut ensuite reprendre le monastère de Cașin, perdu dernièrement après un combat énergique contre les Moldaves et les Tatars. Il faut se saisir aussi de ce plateau de la Vrancea, dont la libre vie paysanne correspond à celle des Moldaves de Câmpu-

lung: ce n'est pour Stainville, un maître de la géographie en vue d'annexions, qu'un „grosser Marckhleckhen, la Frange genant“, — encore „un gros bourg quelconque“ ! Les monastères-citadelles de Soveja et de Tazlău doivent tomber dans ce lot, ainsi que les splendides salines d'Ocna, avec leur „donum naturale“, qu'il ne faut pas abandonner à d'autres. Tout cela est „très sensé“ (*hoch vernünftig*), d'après son jugement, que le sort n'a pas voulu favoriser¹.

Se rappelant donc ces tendances, ledit Buccow donnait à l'Internonce, le 19 septembre 1761, une recette sûre pour la „restitution“ du territoire de l'étendue de deux comtés, „arraché injustement par les féroces Moldaves à leurs doux voisins: „Restitution (!) des von denen Moldauern ungerechter Weise (!) dem Fürstenthum entriessenen fast zwey Comitaten ausmachenden Strich Landes“. La qualité de l'action est suffisamment indiquée par les précautions qu'on juge utile de prendre: „peu de bruit“ („mit so geringen Lärmen als möglich“), pour „obtenir d'autant plus“ („um so mehr zu erhalten“), „prudence et dextérité“ („Klugheit und Dexteritet“), „cadeaux importants“ aux Turcs

¹ Le rapport est publié dans le volume VI de la collection Hurmuzaki (Bucarest 1878), pp. 213-216.

(„offerirende ausehenliche Presents“), pour les confirmer dans leur „agréable condescendance“ („angenehme Beilassungen“), qui, du reste, ne leur coûte pas trop („der Pforte liegt nicht viel daran“): la somme de 10.000 florins pour le Vizir et le Pacha délimitateur suffirait pour avoir les „deux comtés“¹.

La demande fut rejetée par l'Internonce comme intempestive², mais on fit traîner la „Gränzstreitigkeit“ jusqu'au moment opportun³, et on verra bientôt Joseph II confesser le changement de frontière de la part de l'Autriche.

Car l'extension du côté de la Transylvanie a été accomplie, — sur la base de cette bizarre convention, conclue le 6 juillet 1771 et ratifiée par la Porte, par laquelle le Sultan s'engageait à payer 10.000.000 piastres, qu'on livra effectivement, et à céder l'Olténie, — dès l'année 1773: le 3 février 1773 déjà, après la lettre de Joseph II, qui sera analysée dans la suite, Thugut, l'Internonce, parlait de cette annexion antérieure — „vor einiger Zeit erfolgte Aussteckung der Adler“ — et des territoires, moldaves et valaques, compris dans les nouvelles frontières: „moldauische und walachische Gegenden so in den sieben-

¹ Pp. 437—438, No. 57.

² *Ibid.*, pp. 441—442, No. 60.

³ *Ibid.*, pp. 460 et suiv., 478, 485 et suiv.

bürgischen Cordon eingeschlossen worden sind“ et dont on n'avait pas encore une bonne carte¹.

Pendant la guerre russo-turque courante, en avril 1771, Lobkowitz, ambassadeur autrichien à Pétersbourg, avait reçu en effet l'assurance, de la part du ministre russe comte Panine, que l'Autriche pourrait avoir à la paix, si elle consent à soutenir désormais la Russie dans ses projets sur l'Empire ottoman: les deux Principautés pour elle-même, ou bien pour en former l'établissement d'un archiduc ou du prince Albert de Teschen². Au mois de mai, d'après un rapport du même³, l'idée de Panine avait varié: il faudrait „s'entendre“ sur le sort des Principautés, qu'il vaudrait mieux donner à la Pologne pour qu'elle consente à un démembrement de ses provinces.

Mais Kaunitz était d'avis qu'il ne faut pas trop affaiblir la Turquie, qui ne consentirait pas, du reste, à une cession aussi importante, que l'Autriche elle-même en ressentirait le contre-coup, que la Pologne n'est pas en état de s'annexer de nouvelles provinces et que l'équilibre européen ne permet pas de pareils

¹ Hurmuzaki, VII, p. 99.

² Arneth, *Letzte Regierungsjahre Maria-Theresias*, II, Vienne 1877, p. 310; cf. nos *Actes et fragments*, II, p. 45.

³ Arneth, loc. cit., p. 310.

dérangements¹. Et, de son côté, Frédéric II² était d'avis que les Russes ont comme but principal de gagner les Principautés pour eux-mêmes: pour sa part, le roi de Prusse aurait préféré les donner à l'Autriche, qui, du reste, pourrait les échanger contre la possession de Belgrade. Cependant, le 9 du même mois, l'ambassadeur de Prusse à Pétersbourg, en informant son souverain de ce que „la cession de la Moldavie et de la Valachie à la Pologne est une idée à laquelle on se familiarise beaucoup ici“, rappelait que Frédéric lui-même la proposait le 24 mars³. Et, le 3 juillet, par un ordre à cet ambassadeur, le roi de Prusse revenait à la charge: il donnait à Solms la mission de communiquer ce projet aux Russes⁴. On discutait encore là-dessus, — Frédéric ne désirant rien mieux que le partage de la Pologne, acheté à n'importe quel prix aux dépens des voisins, — en septembre⁵.

Le roi ne fait que sonder le terrain, fut la réponse donnée, dès le 5 août, par Kaunitz; au fond, il est contre le „système d'État“ autrichien. Et puis il ne faut pas

¹ *Ibid.*, pp. 311—312.

² Rapport de van Swieten, ambassadeur autrichien à Berlin; 12 juillet; *ibid.*, p. 314.

³ Nos *Actes et fragments*, II, pp. 40—41.

⁴ *Ibid.*, p. 41.

⁵ *Ibid.*, p. 46.

se perdre d'opinion envers les Turcs, en montrant trop clairement des sentiments d'avidité. Ils ne consentiraient, certainement, jamais à abandonner Belgrade. Et, s'il fallait recourir à un acte d'inimitié, cela signifierait perdre pour toujours toute influence à Constantinople, au seul profit de la Russie¹. Le même jour, Kaunitz avertissait van Swieten qu'il est décidé, dans ce grand moment critique, à empêcher tout acte qui pourrait périliter l'avenir de l'Autriche² : „tout sacrifier, même tout risquer pour assurer de préférence à toute autre considération la sûreté et la tranquillité à ceux qui doivent venir après nous... Il m'importe“, ajoutait-il par rapport aux intentions de Frédéric II, „en même temps de le tenir dans une sorte d'inquiétude sur la possibilité d'un arrangement avec la Porte, au cas que la Russie osât s'obstiner sur des conditions de paix que nous ne pourrions admettre“³.

Catherine II était décidée à ne pas restituer les Principautés aux Turcs⁴. Elle voulait partager avec l'Autriche, ou bien, si la Cour de Vienne n'admettait pas un pareil

¹ Arneth, loc. cit., pp. 314-315.

² *Ibid.*, pp. 316-317.

³ *Ibid.*, pp. 317-318.

⁴ „Die Kaiserin Catharina sei fest entschlossen eher das Aeusserste zu wagen, als die Donaufürstenthümer der Pforte zurückzugeben“ (*ibid.*, p. 359).

partage, les lui laisser complètement, d'après l'affirmation de Panine lui-même, vers la fin du mois de juillet¹. Mais la vraie intention, exprimée en août par l'Impératrice elle-même, était de réunir les deux Principautés dans un État soumis à ses conseils impérieux². L'Autriche pourrait-elle craindre un si faible souverain³? Au contraire, il arrêterait les incursions des Tatars, restés vassaux du Sultan, en Hongrie et pourrait aider même les troupes autrichiennes dans une future guerre contre les Turcs.

Mais il aurait fallu, ou bien tolérer ce voisin, moins enclin que les Turcs à négocier les yeux bandés sur le sort de son territoire, ou bien acheter la possession des Principautés par des concessions en Pologne, à l'occasion d'un démembrement qu'on sentait proche. Mieux valait, selon l'avis de Kaunitz, soutenir la Porte contre les Russes, même par la voie des armes, si ces derniers voulaient rester sur le Danube; d'„autant plus

¹ „Und, wenn Oesterreich gar so sehr davor zurücksehreckt die Donaufürstenthümer einer anderen Macht zu Theil werden zu lassen, so wäre es am Besten es nähme dieselben für sich“; *ibid.*, pp. 318—319.

² Voy. notre *Histoire des Relations russo-roumaines*, Jassy 1917, pp. 174—176.

³ „Wie könnte ein so mächtiger Staat in dem kleinen Fürsten der künftighin dort regieren werde, einen zu beachtenden Feind sehen?“; rapport de Lobkowitz, 15 août; pp. 422—423.

que la convention citée, du 6 juillet 1771 lui assurait en échange le subsidie de 10.000.000 piastres et le droit d'occuper la Petite-Valachie¹.

On était cependant sûr à Pétersbourg — car la convention avec la Prusse ne devait échoir qu'au printemps — que des actes d'hostilité de la part de l'Autriche amèneraient nécessairement l'intervention armée du roi Frédéric². Et on croyait à Constantinople, au mois de novembre, que l'antagonisme entre Russes et Autrichiens est déjà devenu tellement aigu, que „l'Impératrice Catherine pourrait bien avoir l'intention de proposer à la Porte d'arracher à l'Autriche la Transylvanie et les provinces voisines“³. En échange, à Constantinople, on attendait de l'Autriche, qui avait déjà reçu l'argent du Sultan, tout l'appui nécessaire pour que la Porte ne perde pas un seul pouce de terre⁴.

¹ Hurmuzaki, VII, p. 86 et suiv.

² Arneth, loc. cit., p. 319.

³ „Dessen Animositaet gar so weit kommen ist das es vielleicht gar der Pforte den Antrag thun dürfe, dem Hause Oesterreich Siebenbürgen und die angrenzenden Provinzen abzunehmen“; nos *Actes et fragments*, II, p. 52.

⁴ „Nachdem die Pforte bereits so grosse Summen Geldes an Oesterreich bezahlet, so wäre es nicht möglich dass dieser Hof sie im Stich lassen und zugeben könnte sie von ihren Provinzen das Geringste verliere“; *ibid.*, p. 56.

Dès le mois de décembre, la Russie avait fait savoir à la Cour de Vienne qu'elle *restituera inmanquablement les Principautés à la Porte*¹, mais sans discontinuer les négociations qui devaient lui assurer en cas d'une guerre l'appui de la Prusse². D'autant plus que la convention du 6 juillet 1771 venait d'être révélée au commencement de l'année suivante³.

Une nouvelle proposition fut faite à Marie-Thérèse dans le but de la convaincre que l'acquisition des Principautés lui serait plus utile que celle de certains territoires polonais, qui auraient pu être partagés exclusivement entre la Russie et la Prusse seules. Elle commence donc, dans sa réponse du mois de février 1772, par de belles considérations morales sur les sacrifices qu'elle doit exiger à sa conscience pour se mêler de l'affaire, car elle ne „conçoit pas une politique qui permet que, lorsque deux autres se prévalent de leur supériorité pour opprimer un innocent, le troisième, sous prétexte de convenance pour le présent et de prévoyance pour l'avenir,

¹ *Ibid.*, p. 66 et suiv.

² *Ibid.*, p. 58 et note 1.

³ *Ibid.*, pp. 59-60. Idée de Paoline de dépeupler les Principautés au cas d'une guerre contre l'Autriche: *ibid.*, p. 60.

imite et commette la même injustice... Un prince n'a pas d'autre justification que n'importe quel particulier... Qu'on me prouve le contraire¹."

Elle est l'alliée des Turcs; elle a empoché bien leur argent: est-il possible de les attirer dans un guet-apens pour les dépouiller, ce qui serait contre la „sa loyauté sans tache“, la „mackellose Redlichkeit“ qu'elle s'efforce d'observer! Il n'y a que deux provinces turques qui pourraient lui convenir à elle², à savoir la *Serbie et la Bosnie*; or elle ne peut pas en parler. Quant aux Principautés, elles sont mal peuplées, mal-saines et peu sûres: il faudrait leur sacrifier beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. Elle ne veut pas non plus dépouiller sans compensations la Pologne (!). Que cet État mal-

¹ „Ich bekenne dass es mich ein Opfer kostet mich über eine Sache zu entscheiden von deren Gerechtigkeit ich keineswegs versichert bin, selbst wenn sie mitbringend wäre.. Ich begreife nicht die Politik welche erlaubt, wenn zwei sich ihrer Überlegenheit bedienen um einen Unschuldigen zu unterdrücken, der Dritte, auf Grund der Konvenienz für die Gegenwart und blosser Vorsicht für die Zukunft, die gleiche Ungerechtigkeit nachahmen und begehen kann und soll.. Ein Fürst besitzt keine andere Berechtigung als jeder Privatmann; die Grösse und Stärke eines Staates wird nicht in Rechnung kommen, wenn wir alle erscheinen müssen um ihn zurückzugeben. Man beweise mir doch das Gegentheil; ich bin bereit mich zu unterwerfen“; *ibid.*, p. 358 et suiv.

² „Die einzige Provinzen welche passend für uns wären, etc., *ibid.*“

heureux prenne donc ce territoire de dédommagement : c'est la solution la moins mauvaise au point de vue moral : „das einzige und das mindes schlechte Mittel zu dem ich mich allenfalls herbeilassen könnte“. Autrement, „elle désavouerait ses trente ans de règne et encourrait la désapprobation de l'Europe entière“.

Il faut se rappeler ces déclarations si formelles, d'une si grande élévation, d'un ton si catégorique, si absolu, pour apprécier l'affaire louche du rapt de la Bucovine. Il est vrai que, d'après la déclaration même de sa mère, Joseph, le roi des Romains, „ne paraissait pas les approuver, mais toutefois sans les combattre de nouveau“¹.

L'Impératrice reconnaissait, du reste, très bien le but réel dans lequel on lui offrait, pour la troisième fois, les Principautés roumaines : la rendre complice d'une mauvaise action, d'un vol dont les autres profiteraient, du reste, beaucoup plus. Elle le dit formellement à Kaunitz, le 17 février 1772 : „tout partage est d'une manière fondamentale injuste et préjudicieux pour nous. Je dois re-

¹ „Ich wolte Ihnen diese Jeremiade ersparen. Ich las sie dem Kaiser vor; der zwar nicht mit ihr einverstanden zu sein schien, aber die auch nicht mehr bekämpfen wolte“; *ibid.*, p. 360.

connaître que j'ai honte de me faire voir¹.
L'Autriche, médiatrice, obligée, alliée, peut-elle bien dépouiller les Turcs? „Je confesse ne m'être trouvée jamais, tout le long de ma vie, tellement angoissée qu'aujourd'hui. Lorsque tous mes pays étaient convoités, je résistai énergiquement en m'appuyant sur mon bon droit et sur l'appui de Dieu².“
Maintenant, „la foi est pour toujours perdue, la foi qui est cependant le plus cher joyau et la vraie force d'un monarque envers les autres“³. Faut-il, en effet, „jeter dans le fossé sa réputation“ pour ces misérables „pays de la Moldavie et de la Valachie“, „einen so elenden Vortheil als die Wallachey und Moldan“, qui doivent lui rapporter seulement des dommages et des pertes? Car la Russie, la Prusse, la Turquie se réuniront fatalement contre l'Autriche avide, qui sera la risée du monde. Où trouvera-t-on des alliés „après une pareille fraude“⁴?

¹ „Aller Partage ist unbillig zu seinem Grund und für uns schädlich... Und muss bekennen dass mich sehen zu lassen schäme“; *ibid.*, pp. 364—360.

² „Ich bekenne dass, Zeit meines Lebens, nicht so beängstiget mich gefunden. Als alle meine Länder angesprochen wurden, steiffete ich mich auf mein gutes Recht und den Beistand Gottes.“

³ „Treu und Glauben ist für alle Zeit verlohren, so doch das grösste Kleinod und die wahre Stärke eines Monarchen gegen die anderen ist.“

⁴ „Wer wird nach einem solchen Betrug mit uns sich alliiieren wollen?“

Or l'empereur Joseph n'était pas „convaincu“. Il le montra bien en acceptant, du corps de la Pologne déchirée, le grand lambeau de la Galicie, et il le montra encore en arrachant, de l'autre proie qu'on lui offrait, au seul cas où il aurait refusé la première, la Bucovine roumaine, faisant partie des États d'un allié, le Sultan, qui, de plus, ...avait payé pour cela.

Le ministre Panine croyait, après entente faite au sujet de la Pologne, que l'Autriche „ne poussera pas l'indiscrétion jusqu'à demander la Moldavie et la Valachie“¹. Mais, dès le mois de mai, Kaunitz déclarait à l'ambassadeur russe que son intention était de faire marcher par la Moldavie les troupes autrichiennes qui devaient occuper la Galicie²: le général Roumientzov, commandant russe, devait en être averti. Et, en même temps, il présentait à l'ambassadeur la convention du 6 juillet 1771 pour le convaincre que l'Autriche avait des droits formels sur une certaine partie des Principautés, droits qu'elle a, du reste, abandonnés seulement pour ne pas blesser la Russie³.

On sait que le congrès de paix fut ouvert

¹ *Actes et fragments*, II, pp. 65—66.

² *Ibid.*, p. 67.

³ *Ibid.*, p. 68.

en août à Focşani, et que les Turcs obtinrent l'évacuation des Principautés. Il n'y avait donc rien à gagner par *cette* voie.

Mais l'empereur Joseph n'était pas „convaincu“¹. Et on le vit bien aussitôt après. Il entreprit un voyage d'information à travers la Transylvanie, et à savoir vers la frontière orientale de la province, du côté de la Moldavie².

Nous laissons suivre maintenant le texte même de la lettre, datée de Szász-Régen, 15 janvier 1773, de l'empereur à sa mère³ : „Nous venons de voir la Czick et la Gyergo, avec tous leurs passages en Moldavie et une partie du *terrain réoccupé (sic)*, qui est un vrai désert, couvert des plus beaux arbres, mais qui pourrissent par le non-usage qu'on en fait. Il est certain que, si, en rendant ces parties, qui sont assez *étendus*, mais, lorsqu'on ne les défriche et habite, *de peu de valeur, aux Moldaves (!)*, on pourrait obtenir *ce coin qui touche à la Transylvanie, la Maramoros et la Pokutie*“ — c'est la Bucovine —, „l'on

¹ Cf. la déclaration de Marie-Thérèse: „Ich bin nicht stark genug allein die Affajren zu führen; mithin lasse jedoch nicht, ohne meinen größten Gram selbe ihren Weg gehen“; *ibid.*

² D'autres pièces, concernant le „rapt“ lui-même, se trouvent dans Arneth, loc. cit., p. 489 et suiv.

³ Pp. 613—614.

aurait fait une chose bien utile, et j'ose supplier Votre Majesté d'y faire penser le prince Kaunitz. Cela faciliterait nos communications et notre commerce, de même que cela nous procurerait des débouchés pour les troupes en cas de guerre, de l'une à l'autre de ces provinces". D'autant plus que la région (il y avait du côté de Zaleszczyk, en Pocutie, des drapiers allemands luthériens récemment colonisés) „est nommée déjà *der deutsche Cernautou* (Cernăuți)-Cercle“.

Joseph II trace même les limites du territoire qu'il convoite: entre Rodna de Transylvanie, Horodenka, Sniatyn et Zaleszczyk de Pocutie. „Je crois que militairement et politiquement cela vaudrait au moins la Valachie cis-alutane“ (l'Olténie, „Petite-Valachie“ ou „Valachie autrichienne“, gagnée par le traité de Passarowitz en 1718, perdue par celui de Belgrade en 1739 et redemandée aux Turcs, pressés par les Russes, en 1771). Et, rappelant le démembrement récent (1772) de la Pologne, il affirme que „convenience et en partie nécessité a été le seul mobile de ce partage... Mais il faut avoir le courage de finir l'affaire sur le pied comme (sic) on l'a commencée“. Car, „dès qu'on a tout fait et pris, l'on prenne aussi les autres bagatelles, mais qui sont essentielles pour ce que

l'on a pris... Que l'action au moins vaille la peine de l'avoir faite ; autrement elle sera fautive, pauvre et louche dans tous les sens^u (sic !).^a Si ce n'est pas du cynisme, nous ne sachions pas à quelle action politique ce terme pourrait bien être appliqué sans injustice !

La base de négociations est fixée dans la lettre adressée le 23 novembre 1774, après la conclusion du traité entre Russes et Turcs à Keutschuk-Kainardschi, par Kaunitz, très disposé à donner cours au projet impérial, à Lobkowitz, ambassadeur à Pétersbourg. Il faudra présenter au ministre russe comte Panine ces arguments : 1^o) la prétention autrichienne est une suite des démêlés anciens de frontière (la „Gränzstreitigkeit“!) ; 2^o) elle est déterminée par la nécessité d'un cordon sanitaire contre la peste (en Moldavie, la Bucovine est nommée encore *Cordun*, le „cordon“); 3^o) elle découle de la possession de la Pocutie, à laquelle ce territoire moldave appartient de droit (de fait, c'est la Pocutie qui fut occupée, dès le commencement du XV^e siècle, par les princes moldaves, maîtres des régions de cette Bucovine, de sorte que la Moldavie pouvait réclamer la Pocutie, et non les maîtres de la Pocutie le territoire

du Nord de la Moldavie). Du reste, finissait le grand ministre de Marie-Thérèse, l'occupation — qui avait déjà commencé, faisant „avancer les aigles“, plus tard, jusqu'à Roman, qu'il fallut abandonner! — est la meilleure voie pour une „négociation pacifique“ avec les Turcs¹. De son côté, Lobkowitz craignait des prétentions nouvelles de la part du roi de Prusse, mais ne pouvait pas s'empêcher d'observer que cette affaire de la Bucovine a, tout de même, „une tout autre tournure“, „eine ganz andere Bewandtnuss“². Peu de jours après, l'ambassadeur prussien à Pétersbourg, von Solms, rapportait ces arguments, tels qu'il les avait recueillis de la bouche de Panine lui-même: il était bien question „des différends qui subsistoient depuis longtems entre les habitans de la Transilvanie et ceux de la Vallachie et de la Moldavie sur les frontières réciproques“ et on ne voulait à Vienne qu'un „accommodement définitif“ sur la base, nécessaire, de l'occupation préalable³.

Panine continuait à être d'avis que c'est „une avidité et une fausseté indécente“⁴. Il savait cependant déjà que l'Impératrice

¹ *Ibid.*, pp. 479—480.

² *Ibid.*, pp. 480—481.

³ *Actes et fragments*, II, p. 86.

⁴ *Ibid.*, p. 77.

serait disposée „à arranger ces différends. soit par échange, soit par quelque autre accommodement raisonnable“¹.

On ne croyait pas d'abord que la Porte consentirait facilement à la cession d'un district aussi important, que le nouveau prince de Moldavie, Grégoire Ghica, caractérisait, dans son rapport au Grand-Vizir, comme la partie la plus fertile de son pays². C'est pourquoi, le 6 décembre 1774, Kaunitz, tout en recommandant à l'Internonce de mettre plus d'énergie dans son action, qu'il accomplissait visiblement de mauvais gré à cause de l'„impression défavorable“³. se montrait disposé à donner en échange le territoire arraché d'une manière subreptice à la Moldavie dans les dernières années, du côté des Szekler : „alles für Oesterreich in Besitz genomene walachische Land von dem Piritsker Passe (défilé de Bereczk, Brete) angefangen“, ou bien un autre territoire d'„acquisition“ récente par le procédé de l'„Ansteckung der Adler“, „alles neuoccupirte Land von dem Borgoer Passe (défilé de Borgó, près de la ville de Bistritz en

¹ *Ibid.*, p. 85; cf. l'ordre de Kaunitz à Thugut, 20 septembre; Hurmuzaki, VII, pp. 106-107.

² *Actes et fragments*, II, p. 112.

³ *Ibid.*, p. 119.

Transylvanie); in Siebenbürgen, angefangen“¹.

On vit cependant bientôt qu'on pouvait s'en tirer à meilleur marché. Le nouveau prince de Moldavie, Grégoire Ghica (tué par un émissaire de la Porte en 1777, à Jassy, pour ses relations secrètes avec les Russes), n'était pas „zu haben“ : il prisait l'intégrité de sa principauté plus qu'un cadeau en argent ou une tabatière précieuse, comme celle qui fit taire aussitôt les scrupules de Roumientzov, dont les troupes occupaient encore une partie de la Moldavie. Mais les prétentions *particulières* des dignitaires turcs, dont l'opposition *publique* continuait, n'étaient pas bien grandes. On paya en tout 10.000 piastres au drogman de la Porte, Constantin Mourousi, futur prince de Moldavie, de menus pourboires aux fonctionnaires de la chancellerie du Réis-Effendi, ainsi que 3.100 ducats au commissaire de délimitation, qui consentit à se laisser tromper jusqu'à livrer une riche province comme une simple bande de territoire destinée au passage des troupes de Transylvanie en Galicie.

M. Werénka a publié les rapports des of-

¹ Arneth, loc. cit. pp. 481-482.

ficiers qui procédèrent, dès la fin de l'année 1773, à l'occupation préalable¹. Suivons leur exposition. On y voit que des boïars subornés déclaraient dès ce moment à ces officiers que „les districts de Czernowitz et Suczawa ont appartenu jadis en entier à la Pologne“, présentant aussi des documents de famille qui ne prouvent rien de plus que l'occupation du Nord de la Moldavie par le roi de Pologne Jean Sobieski, de 1686 à 1699. Du reste, on le voit bien par la mention de Turcul (Turculef) comme staroste de Cernaufi-Czernowitz: il remplissait ces fonctions comme officier de Sobieski. On apprend par le même rapport que le dernier staroste, le Français Imbault de Manthay², avait entretenu des relations secrètes avec le général autrichien Barko, mêlé intimement à l'histoire de cet agrandissement par la violation lente des anciennes frontières³. Si cette Moldavie septentrionale fut restituée en 1699 par la paix de Carlowitz, qui donna à la Pologne

¹ *Bukowina's Entstehen und Aufblühen: Maria-Theressias Zeit, 1 Th., 1771—Juni 1775*, Vienne 1892.

² P. 62. Lettres de lui dans nos *Documente Callimachi*, II.

³ *ibid.*

la forteresse de Kaminiec-Podolski, ce ne fut pas un *don* de territoire polonais qu'on aurait fait à la Moldavie. L'officier d'état-major qui l'affirme, von Mieg, parle avec mépris de „cette nation ignorante“ („der ignoranten Nation“), mais il ignorait lui-même des événements de la plus haute importance pour son pays qui n'avaient pas même cent ans de date.

Il avait été question d'abord d'une ligne de frontière allant „de Hotin (Choczim) à Cernăuți (Czernowitz), à travers la forêt de la Bucovine“, telle ayant été l'ancienne étendue au Sud de la Pocutie ¹, mais on confessait bien vouloir une „Ansteckung der Adler“ „sous le prétexte (*unter dem Namen*) d'une rectification de frontières“ ². Il y avait, du reste, des „savants“ de la qualité du major de Seeger, qui savaient bien que „la Sarmatie ou la Pologne s'étendait dans l'époque la plus ancienne beaucoup plus loin qu'aujourd'hui, à savoir jusqu'à l'Océan (!), au Pont Euxin et au Danube“ ³! Au mois de mars 1775 l'ordre venait de laisser „une frontière non déterminée“ ⁴.

On jonglait cependant aussi sur le sens

¹ P. 64.

² P. 65.

³ P. 73.

⁴ *Ohnentschiedene Gränze*, p. 89.

des frontières de Podolie, „podolische Gränzen“, dont il avait été question à l'occasion du traité de paix de Carlowitz, comme point de départ de la ligne des Carpathes le long de la frontière moldave¹, et on croyait retrouver dans cette expression vague la notion de la Pocutie. De fait, on n'attendait qu'une chose pour avancer les bornes de frontière : le départ des Russes, qui se trouvaient encore à Sadagura, tout près de Czernowitz, la paix n'ayant pas été encore conclue². Il y avait des instructions formelles de la part de la Cour de Vienne qu'il ne faut pas faire un seul pas avant le départ des troupes de l'Impératrice³. Le pourboire destiné à leur commandant devait faire permettre seulement par ce dernier les travaux de cartographie destinés à être, bien entendu, complètement cachés aux Turcs, qu'il s'agissait de dépouiller⁴. Du reste, dès le mois de juillet 1774 on travaillait du côté de l'Ouest, jusqu'au couvent de Sacevița, comme dans un pays qui aurait déjà appartenu légalement à l'empereur⁵.

Aussitôt après la paix, Mieg, qui avait

¹ P. 83.

² P. 93.

³ *Ibid.*

⁴ P. 94.

⁵ P. 97.

fait pour son propre compte un voyage d'information jusqu'à Jassy, était d'avis qu'il faut occuper les districts de Cernaui et Suceava entiers, „sous le prétexte d'assurer nos frontières contre les vagabonds qui se dispersent ordinairement après la conclusion de la paix, et surtout contre les volontaires valaques (c'est-à-dire : moldaves ; de l'armée russe)“¹. Il croyait même qu'on pourrait éviter de cette manière tout le risque et toutes les lenteurs des négociations avec la Porte, car le territoire réclamé on l'aurait obtenu des Russes avant la conclusion de la paix encore et sur la base des droits impériaux et royaux qui y étaient attachés² ; les Russes pourraient bien se contenter de leur „gloire“³ !

Dès le 8 août on ordonnait, de Vienne, la livraison des sommes d'argent nécessaires et des autres cadeaux. Les brigades des généraux Splény et Kiss se tenaient prêtes pour mettre le projet à exécution⁴. Si on ne pouvait pas obtenir officiellement la tolérance de la Russie, le maréchal-commandant en Moldavie n'était pas insensible à

¹ P. 110.

² „Abtretung dieses Theils von denen Russen noch vor dem Friedens-Schluss, vermög darauf haftenden kk. Rechten“.

³ P. 110.

⁴ P. 114.

la méthode orientale des douceurs¹. Il ne s'agissait, du reste — c'est ce qu'on devait lui dire —, que de mesures défensives contre les Turcs, qui devaient profiter, le cas échéant, à la Russie elle-même².

Dès le 24 août, Barco annonçait l'acquiescement de Roumientzov, qui, venant aussitôt après, de tomber malade, ne pouvait pas continuer les négociations avec les Turcs sur la base des préliminaires déjà réglés³. On pensait, si le général ne pouvait plus reprendre ses fonctions, à présenter la question devant son successeur comme une simple restitution des „vraies frontières, documentées, de la Pocutie“⁴. „Toute la frontière moldave était occupée par les troupes impériales dans sa longueur“⁵: elles pouvaient donc avancer à chaque moment. On l'avait déjà fait sur plusieurs points, sans aucune déclaration aux autorités moldaves ou à la population, plutôt indifférente, après tant de changements de domination et tant de malheurs, le 31 août 1774; le lendemain, Mieg datait son „très soumis rapport“, „unterthänigste Meldung“ de cette violation

¹ *Ibid.*, pp. 113—114.

² *Ibid.*

³ P. 115.

⁴ „Die wahre Gränzen von Pokutien vermög Urkunden“; p. 115.

⁵ P. 117.

des frontières turques en pleine paix, amitié et alliance, de Cernăuți, qui devait s'appeler désormais Czernowitz¹.

Il ne s'agissait maintenant que d'„étendre“ le „cordon“ et de „préparer“ (*probariren*), de „séduire“ („verleiten“) tous ceux qui pouvaient y mettre des empêchements².

Mais les boïars (le prince Ghica n'avait pas encore obtenu sa nomination formelle) ne tardèrent pas à protester dans toutes les formes contre cet acte injustifiable : Georges Beldiman et le staroste de Cernăuți, Sturdza, apportèrent la lettre du Conseil suprême du pays, de la lieutenance princière, qui demandait une réponse sur ces trois points : „1^o) de qui est venu l'ordre qu'ont exécuté les troupes en avançant; 2^o) pourquoi cet avancement des troupes; 3^o) quel sens peuvent avoir les signes plantés dans le district de Suceava“³. C'est par ordre de l'empereur qu'on a agi; on veut „la garantie de nos frontières et de ces régions contre le danger de la peste et des invasions de la part des vagabonds“ et, enfin, les „signes“ ont seulement un sens „géométrique“ et cartographique. — telle fut la réponse de Mieg, trouvée dans ses

¹ Barco écrivait: Csernaut; p. 127.

² P. 124.

³ Pp. 128-129

propres moyens intellectuels. On pense bien qu'elle ne pouvait ni convaincre, ni rassurer personne. De son côté, le Pacha de Silistrie demandait à Roumientzov, qui se trouvait à Focşani, quel est le caractère de cette nouvelle invasion: „comment cela s'est fait et quelles sont les raisons qui y ont donné lieu“¹. Le maréchal, en marquant son étonnement, ajoutait, d'un air tout à fait innocent, que les Principautés avaient été déjà restituées à la Porte, oubliant ce seul fait qu'il ne les lui avait pas encore livrées².

Le 16 octobre, Mieg faisait connaître au commandant de Galicie cette réponse qu'il avait donnée aux délégués du Divan, avec la confession qu'il s'était *démasqué* de la sorte³. Il pressait l'affaire et, de fait, les Autrichiens étaient déjà à la mi-septembre dans les places de Câmpulung et Dorna et dans Suceava elle-même⁴. Le commandant de Galicie, mentionné plus haut, annonçait enfin, le 24 octobre, que l'„occupation complète du cordon moldave“⁵ sera terminée le 25⁶. On avait employé dans ce but aussi

¹ P. 130.

² P. 131.

³ Und somit mich in der Sache demasquirt“; p. 135.

⁴ P. 136.

⁵ „Die vollkommene Besetzung des moldauischen Cordons.“

⁶ P. 138.

des troupes roumaines de Transylvanie, celles du deuxième régiment valaque¹. Un mois plus tard, le général Splény, qui commandait dans le territoire du „Cordon“, recevait l'ordre de procéder à une nouvelle „Adlers-Ansteckung“, du Dniester, par le bourg de Siretiu, à la frontière de Transylvanie².

Du côté des Russes, cette affaire, que Kaunitz lui-même considérait comme „sca-breuse“ („häckle“; *heikle*), n'avait provoqué aucune opposition. Roumientzov ne promettait rien au Grand-Vizir, qui parlait d'une médiation possible de la part du maréchal; du reste, il n'avait reçu aucune instruction de Pétersbourg, et son adjoint autrichien, Barco, expliquait ce silence par la faible importance du sujet: „la Cour passera auprès d'elle comme auprès d'une affaire sans importance“³. En quittant la Moldavie, en décembre, le général russe confessait avoir été d'opinion que „sa Cour aurait voulu que la nôtre eût occupé toute la Moldavie“⁴. Quant au prince Ghica, on était décidé à lui faire

¹ *Ibid.*

² P. 151.

³ „Der Hof als eine kleine Sache wird übergehen wollen“; p. 153.

⁴ „Dass sein Hof hätte haben wollen dass der unsrige die ganze Moldau occupiren sollte“; p. 165.

savoir qu'il n'a rien à dire là-dessus, car les négociations seront poussées avec la Porte elle-même¹. Le prétexte de l'ancien droit pocutien fut présenté aussi à Pétersbourg, en décembre².

Les Turcs n'avaient pas occupé Hotin, où les Autrichiens auraient jeté des troupes. Lorsque quelques centaines de soldats ottomans se présentèrent avec un Pacha pour réclamer la possession de la forteresse, on fit mine de vouloir les éconduire. „Nous sommes d'anciens amis“, observa le Pacha. „Certainement, des amis loyaux (*rechtschaffen*)“, fut la réponse de l'officier impérial. „Mais ce n'a pas été un acte bien amical que d'avoir occupé cette partie de la Moldavie“. „Chacun prend ce qui est sien³, et ceci ne peut pas rompre l'ancienne amitié!“

Dès la mi-janvier, la Porte, informée par Ghica sur l'extension de la province arrachée à la principauté moldave, était intervenue énergiquement auprès de Thugut. Mais l'Internonce se trouvait ne pas avoir d'instructions, et il lui fallait bien deux semaines pour recevoir une réponse de Vienne;

¹ P. 172.

² *Actes et fragments*, II, pp. 85—88.

³ „Ein jeder nihmt das Seinige“; Werenka, loc. cit., p. 174.

c'est, du moins, ce qu'il „espérait“¹. L'ambassadeur de France s'offrait à intervenir, et Frédéric II, de son côté, s'en montrait enchanté; il laissait tomber même ces paroles: „L'Autriche a toujours l'envie de s'agrandir et d'escroquer quelque chose à ses voisins“ („*Österreich hat immer Lust sich zu vergrößern und seinen Nachbarn etwas wegzuschnappen*“²).

Dès le mois de février 1775, l'Autriche dut donc se décider à négocier avec les Turcs, à Constantinople, et même l'oreille assez basse, sans invoquer la convention du 6 juillet 1771³. On essaya, en échange, de descendre jusque vers Neamț, Roman et Botoșani, ce qui signifiait une bonne moitié de la Moldavie⁴. Mais, comme l'Europe entière était du côté des Turcs, comme les oulémas, le moufti à leur tête, s'agitaient, l'empereur lui-même intervint pour mettre des bornes à l'insatiable avidité des siens; il demandait, le 27 mars, si ce „district moldave ou Bucovine“ ne pourrait pas être réduit, *s'il n'y a pas une partie qu'on pourrait restituer pour mieux*

¹ *Actes et fragments*, II, p. 94.

² *Ibid.*, pp. 94—95.

³ *Ibid.*, p. 96 et suiv.; Hurmuzaki, VII, p. 128 et suiv.

⁴ *Ibid.*, p. 122.

engager la Porte à céder le reste¹. Mieg consentait, le 10 avril, à admettre la restitution de quelques villages².

C'est ainsi qu'on arriva à la convention du 7 mai, qui accordait ce qui était nécessaire pour la communication entre la Transylvanie et la Galicie, non sans mentionner les anciennes discussions de frontière qui devaient excuser du côté des Turcs une cession territoriale. Mais on ne précisait pas encore la nature de ces „terres contenues d'une part entre le Dniester, les confins de Pocutie, de Hongrie et de Transylvanie“, se rapportant à la carte autrichienne, „adoptée“ par la Porte. Et la mention des „usurpations successives“ faites par les Roumains (!) sur d'autres points de frontière ouvrait une porte pour des revendications futures.

Mais l'„affaire“ n'était pas encore finie.

Un „commissaire“ devait fixer les limites de la nouvelle province, et Takhir-Aga, nommé aussitôt après, n'avait ni la pré-

¹ „Welcher Teil des neu-occupirten Moldauer-Districts oder Buccowina genannt am Leichtesten und mit dem mindesten Nachtheil hindangegeben werden könnte, und dadurch für den übrigen die freundschaftliche Einwilligung von der Pforte zu erhalten“; Werenka, loc. cit., p. 176.

² *Ibid.*, pp. 176—177.

tention, ni le désir de passer pour incorruptible. Kaunitz, dont Panine caractérisait durement „l'esprit de ruse et de fausseté et son envie de surprendre ceux avec lesquels il traitait”¹, savait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce point. Il fallait employer la vénalité de ce fonctionnaire pour „arrondir” encore plus ce territoire moldave qu'on avait représenté à l'étranger, à Berlin aussi, comme une lisière de „trois ou quatre bourgs et onze villages, le reste étant formé de forêts et de terrains escarpés”².

Après la ratification accordée par la Porte dès le 6 juin, sous la menace de 60.000 soldats que l'Autriche prétendait avoir rassemblés en Hongrie, on se mit donc à l'œuvre. On savait, après que des difficultés eussent surgi entre le délégués de la Porte et ceux de l'Autriche, que les présents décideront bientôt les premiers à se montrer plus conciliants. Les efforts de Loukaki della Rocca, représentant du prince de Moldavie, ne réussirent pas à rapeler au devoir les officiers turcs. Le général Barco était décidément plus fort que ceux qu'on lui avait opposés. On arriva jusqu'à demander la grande forêt de Hotin (Choczim), et, en échange pour cette prétention, qu'elle con-

¹ *Actes et fragments*, II, p. 117.

² *Ibid.*

sentit à abandonner, neuf autres villages furent ajoutés à son lot. La convention du 12 mai 1776 était encore plus favorable aux „usurpateurs“ que l'acte qui avait été conclu une année auparavant. Et bientôt on allait remercier la Porte en faisant revivre les anciennes convoitises sur les cinq districts de l'Olténie!

L'Autriche avait réussi, gagnant ainsi un territoire de 10.000 k. c. et 75.000 habitants. Mais le caractère moral de son œuvre est dûment marqué par ces paroles, datant du 4 février 1775, de l'Impératrice Marie-Thérèse elle-même : **„Nous sommes complètement dans le tort en ce qui concerne ces affaires moldaves... Je confesse ne pas savoir de quelle manière nous nous en tirerons, mais ce sera bien difficilement avec honneur, et ceci me cause une indicible douleur“** (*„Die moldawischen Angelegenheiten...., in denen wir vollständig in Unrecht sind... Ich gestehe, ich weiss nicht wie wir uns noch heraus ziehen werden; schwerlich ehrenvoll und dass schmerzt mich ganz unaussprechlich“*²).

¹ *Ibid.*, p. 130.

² Arneth, loc. cit., p. 489. Cf. la lettre du 25 mai à Kaunitz, approuvant sa conduite, mais l'affaire „kostet wenige Sorgen“ et plus loin, au 16 juillet, des compliments pour la négociation qu'il a menée „glorreich zu Ende“.

CHAPITRE II

Premières vicissitudes des Roumains dans la Bucovine autrichienne. Organisation religieuse de la province

Où a vu donc dans quelles circonstances de fraude avérée et de lâche tromperie la Moldavie septentrionale, qui fut appelée pour le besoin de la cause du nom nouveau de „Bucovine“, fut demandée aux Turcs, qui n'avaient pas le droit d'en disposer, et annexée à l'Autriche, après la fin d'une guerre dans laquelle elle n'avait pas combattu. La nouvelle domination ne rencontra dans cette province, qui ne formait pas un ensemble politique et n'avait pas de traditions spéciales, étant tout simplement un territoire arbitrairement délimité au hasard de cette aventure qui fut l'occupation, aucune organisation, aucun corps constitué capable de lui résister, de l'amener à faire des conces-

sions et à reconnaître des droits, que l'Église¹

De fait, cette Église avait au moment de l'„Erwerbung“ deux chefs, le Métropolitain, représenté par un délégué qui résidait à Suceava, un *dikaïos* à la manière grecque, et l'évêque de Rădăuți-Radantz, suffragant du premier, mais dont le Siège était un des plus anciens en Moldavie, ayant été établi dès le XV-e siècle². Il fallait amener le Métropolitain à abandonner absolument ses droits et fixer l'évêque, détaché désormais de son ancienne résidence, à Cernăuți, — petit bourg de frontière, habité par un ramassis de Juifs et par des routiers roumains, dans les faubourgs, — qu'on avait préféré à Suceava, à Câmpulung, à Siretiu, parce que c'était la localité d'une certaine importance qui était plus éloignée de cette Moldavie qu'on cherchait à faire oublier.

La 24 avril 1781 le Métropolitain Gabriel Callimachi se décida à signer une convention qui lui arrachait tout pouvoir dans la

¹ Cf. pour tout ce chapitre le beau livre de M. I. Nistor, *Istoria Bisericii din Bucovina*, Bucarest 1916.

² L'évêque Dosithée Herescu appartenait au dernier degré de la noblesse, son père ayant été simple commissaire métropolitain; nos *Studii și documente*, V, p. 420.

province roumaine perdue¹. Il ne faisait que reconnaître une situation de fait, car le gouvernement avait déjà „défendu toute relation et dépendance, quel que fût son nom, de tout le clergé indigène avec le clergé étranger, les rapports des couvents du pays, de leurs patrons et de toutes les communautés, religions et supérieurs religieux avec ledit clergé, ainsi que toute subordination antérieure des prêtres et moines de la province avec leurs chefs se trouvant au-delà des frontières“². Sans se préoccuper des prétentions possibles du Patriarche de Constantinople, qu'on avait tout bonnement ignoré, comme pour la Transylvanie un siècle auparavant³, on procéda à l'élaboration, par des généraux et des fonctionnaires civils, sans avoir consulté une seule fois quelque prélat roumain, du nouveau règlement de cette Église, annexée elle aussi. Puis on alla signifier les principes de la nouvelle constitution au bon vieil évêque, lui intimant l'ordre de changer de demeure.

Le rapport du gouverneur Enzenberg constate sa douceur, son dévouement envers l'empereur, son respect de l'ordre, ainsi

¹ Wickenhauser, *Radutz*, p. 45 et suiv.

² *Ibid.*, p. 47.

³ Voy. notre *Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie*, II, p. 160 et suiv.

que la circonstance favorable qu'il n'a que peu d'années à vivre ; il avait protesté de son amour pour la légalité et la „vraie chrétienté“, en admettant que les moines, dépendant, du reste, du seul Métropolitte et dont l'esprit, qui était celui de la réforme introduite récemment en Moldavie par le Russe Païsius, pouvait bien ne pas lui être agréable, sont des fauteurs de troubles et en assurant que le peuple ne s'inquiéterait pas trop si on „régularisait“ enfin la situation de cette engeance monacale, qui lui est antipathique : tout ce qu'on lui avait proposé, en définitive, le patronat et le contrôle des laïcs étrangers, la sécularisation administrative totale de son Église, aurait rencontré son approbation entière¹. Comme il n'était pas sans doute inaccessible aux considérations pécuniaires, l'évêque aurait demandé la confiscation des biens appartenant au Métropolitte moldave, dont on ne pouvait plus admettre l'autorité, d'autant plus que depuis longtemps il n'avait plus visité ses subordonnés et n'avait pris aucune part réelle à l'administration religieuse d'un pays où, ajouterons-nous, son entrée aurait été presque certainement défendue.

¹ *Ibid.*, pp. 49-50.

Enzenberg avait présenté tout un programme à l'acquiescement, immanquable dans ces circonstances, du prélat : diminution du nombre des moines, abolition des petits cloîtres, les *skites*, qui dépendaient des grands et riches établissements dûs à la piété des anciens princes roumains et de leurs conseillers, les boïars ; administration de tous les revenus par des bureaucrates appartenant à la société civile allemande qui s'installait dans le pays, fournissant aux couvents ce qui était strictement indispensable pour leur entretien ; droit pour le gouvernement de déposer les supérieurs ou hégoumènes, dont les successeurs seront désormais choisis „en la présence de l'administration de la province, de tous les moines et de deux hégoumènes voisins“, l'empereur ayant le privilège de confirmation ; les églises auront un personnel consistant tout au plus dans un curé, un chapelain et deux serviteurs, chaque paroisse devant comprendre au moins cent maisons, ce qui signifiait réduire très sensiblement le rôle du clergé séculier aussi. Et on parlait déjà de restreindre l'immunité de ce clergé en ce qui concerne les charges du pays. Enfin l'évêque ne pourra rien ordonner et décider sans la collaboration, qui devait

lui être infiniment désagréable, d'un Conseil, d'un Consistoire.

Il s'agissait, bien entendu, dans tout ce zèle pour la vraie chrétienté, des intérêts du fisc, l'Autriche du XVIII^e siècle étant essentiellement un immense établissement fiscal au profit de la Maison archiducal et des nobles, ses acolytes. Mais on poursuivait visiblement aussi un autre but : rompre toutes les attaches avec la Moldavie et amoindrir, sinon détruire, tout élément qui devait en tirer nécessairement des orientations pouvant être dangereuses. C'est pourquoi les membres du clergé de la Bucovine étaient empêchés de se rendre à Jassy pour les procès concernant les terres que la Métropole possédait encore au-delà de la nouvelle frontière. On consentait même à renoncer aux possessions de l'évêché de Radautz, en „pays turc“, pour ne pas entretenir des relations avec ce territoire dont tout le monde devait, en sujets fidèles, oublier le voisinage. Il fallait défendre toute exportation de monnaie de ce côté-là. L'importation des livres d'Église, indispensable pour le moment, était considérée aussi avec une grande méfiance¹.

On aurait pu remplacer les liens avec la

¹ Loc. cit., pp. 51, 53.

Moldavie roumaine par de nouveaux liens avec les Roumains de Transylvanie. Si, à l'exception de Blaj, la résidence de l'évêque uni à l'Église romaine, on n'y imprimait pas encore des livres d'office¹, il y avait dès 1760 une organisation nationale de l'Église orthodoxe, avec son évêque serbe, son secrétaire, ses agents, ses conciles provinciaux². Il est vrai que cette concession de la Cour en faveur des adhérents de l'ancienne loi était bien loin de les avoir complètement satisfaits et que les tumultes de paysans, provoqués, de fait, par des profonds motifs politiques et sociaux, étaient à l'ordre du jour. Mais tout de même on aurait eu des avantages à rattacher la nouvelle Église réformée par l'empereur à celle que sa grâce avait déjà accordée aux Roumains appartenant à la Couronne de Saint Étienne. Il n'en fut rien cependant : l'essentiel n'était pas de créer une Église bien ordonnée, „vraiment chrétienne“, mais bien d'isoler cet îlot roumain entre les nouvelles acquisitions polonaises de la Maison d'Autriche pour y asphyxier lentement, dans une prison dûment capitonnée de „rescrits“ et

¹ Voy. notre *Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie*, II, p. 160 et suiv.

² Certains livres transylvains furent cependant importés en Bucovine (Nistor, *ouvr. cité*, p. 6).

d'ordonnances, la vie nationale d'un peuple „arriéré“.

Bientôt l'évêque dut abandonner son ancienne résidence près de l'église, de la belle et large église datant du XV-e siècle et qui avait été restaurée au XVI-e par les soins du prince de Moldavie Alexandre Lăpuşneanu. A Czernowitz il logea chez son frère, un petit-boïar, et sa cathédrale était une simple hutte: on voit encore dans le faubourg de Clocucica ce pauvre échafaudage¹, que sa famille avait tout récemment élevé. Il obéit au décret du 21 décembre 1781, qui prétendait régler cette question d'une haute et décisive importance qui est l'abolition d'un diocèse et la création d'un autre, celui de la „Bucovine“, sans aucune participation du Patriarche, chef hiérarchique de toutes les Églises orientales. On procéda comme en Transylvanie, dans l'esprit autrichien traditionnel et conformément aux nouvelles tendances de l'époque réformatrice en sens laïc révolutionnaire de Joseph II. L'évêque était un simple fonctionnaire ecclésiastique, ayant à se soumettre aux ordres du „Landesherr“, du souverain du pays. Il ne dépendait que de l'autorité suprême de ce souverain, étant, sous le rapport hiérarchi-

¹ Nistor, ouvr. cité, p. 5.

que, un „évêque *exemptus* de la Bucovine“, c'est-à dire chef d'un diocèse par la volonté seule de l'empereur, qui lui défendait toute relation avec l'ensemble même de son Église. Mais les couvents devaient lui être soumis, et personne autre n'allait avoir le droit de surveiller l'administration du domaine ecclésiastique en Bucovine. Ce ne fut qu'en 1783 que les réclamations des Serbes, très influents dans la Monarchie autrichienne, réclamations qu'on devine facilement, amenèrent la reconnaissance de l'autorité du Métropolitain de Carlowitz, mais sous le seul rapport des dogmes, sans aucune possibilité d'immixtion dans les affaires administratives de la province¹, l'évêque ayant le droit de concourir à l'élection de ce Métropolitain.

De fait, la situation de cette nouvelle Église était d'une parité parfaite envers ce Siège métropolitain avec celle de l'Église, de création récente elle aussi, des Roumains de Transylvanie. Dans cet autre pays roumain cependant, les évêques eux-mêmes étaient des Serbes; en Bucovine on se borna à donner au prélat roumain, qui s'obstinait à vivre, un coadjuteur serbe, et à savoir cet archimandrite Gédéon Nikititsch qui était déjà désigné comme successeur de l'évêque transyl-

¹ *Ibid.*, p. 6; cette mesure fut élargie en 1786.

vain Denis Novacovitsch. Après l'installation de Gédéon dans sa nouvelle situation, un Roumain de Földvár-Feldioara, en Transylvanie, mais un mauvais sujet notoire, reçut la mission de fonctionner comme guide de l'évêque „exempt“. Comme ce dernier disparut définitivement après un nouvel esclandre, il était question de lui donner pour remplaçant celui qui devait être le troisième évêque de nationalité serbe pour les Roumains de Transylvanie, Gérasime Adamovitsch, mais cette fois une protestation énergique du vieillard Dosithee fit cesser une tutelle humiliante, dont il croyait pouvoir se dispenser¹.

On poursuivait en même temps l'idée de diminuer l'importance des monastères. Nous avons montré, dans notre „Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie“, les motifs pour lesquels les couvents étaient mal vus par le gouvernement autrichien: il les considérait comme des antres du schisme grec militant, comme des refuges toujours ouverts pour les agitateurs venus d'outre-monts, comme la forteresse inexpugnable où résistait l'ancienne tradition. Enzenberg, le tout-puissant gouverneur, prit aussitôt après l'annexion des mesures pour éloigner les plus

¹ *Ibid.*, pp. 7—8.

suspects parmi les hégoumènes : on expulsa ceux des couvents de Voroneț et de Sânt'Ilie, tous les deux fondations du grand prince Étienne, au XV-e siècle ; leurs collègues de Solca, élevée par Étienne Tomșa, qui régna sur la Moldavie au commencement du XVII-e siècle, et de Humor, d'une date plus ancienne, durent se retirer dans leurs monastères et y faire pénitence. Les poursuites ne s'arrêtèrent pas là, et on pensait à se débarrasser non seulement de ces principaux accusés, mais aussi de certains membres du bas clergé. Seul le supérieur de Moldovița put entrer dans les bonnes grâces du maître.

Ce n'était cependant que le prologue pour le Gouvernement impérial.

Cette fois, l'évêque, qui n'était pas précisément le bonhomme barbare et rampant qu'on s'imaginait, résista de toutes ses forces. On était allé jusqu'à lui demander de prendre l'initiative en ce qui concerne le séquestre des „biens de l'église de St. Georges à Suceava", appartenant au Métropolitain de Moldavie, et ce Métropolitain répondit ironiquement qu'il ne connaît pas d'église de ce nom ayant des biens en Bucovine et que, quant au patrimoine de la Métropole, il déclarait n'avoir pas le pouvoir de l'aliéner¹. Puis on voulut

¹ Erbiceanu, *Istoria Mitropoliei Moldaviei*, p. 309.

dépouiller le Siège nouvellement créé dans la province annexée des terres qu'il possédait en tant que continuation de l'évêché de Rădăuți; on lui offrait en échange un salaire de fonctionnaire, qui lui aurait permis de vaquer à ses seuls devoirs religieux¹. Il écrivit, dans son indignation et dans son désespoir, au gouverneur dans des termes d'une grande éloquence simple: „Radautz est dans la Moldavie entière le Siège le plus ancien et, si ce peuple novice voyait que je dépouille l'évêché de tous ses biens et détache les terres qui ne lui ont jamais fait défaut, de sorte que tous les droits et tout le secours devront désormais lui manquer, on pourrait me taxer du plus grand monstre et barbare, et ma vie même serait toujours en danger. Tous les voisins de ma confession et le peuple, nombre du clergé et des laïcs devraient me considérer comme le plus coupable des violateurs de leurs coutumes, et quelle estime pourrais-je donc attendre de mes ouailles?“². Les familles des donateurs pourraient bien élever des prétentions, et les paysans sont trop habitués à une „liberté entière“ pour admettre de parcelles mesures d'ordre administratif³. Il ne peut pas, disait-il les larmes aux yeux,

¹ Wickenhauser, loc. cit., p. 67.

² *Ibid.*, p. 73.

³ *Ibid.*, pp. 73--74.

céder son ancienne résidence, à laquelle „il est lié depuis bien trente ans“, son lopin de terre et les quelques paysans qui y habitent. On le taxait alors de vieillard incapable de comprendre le nouvel esprit du temps, de „bon prêtre à la moldave“¹.

Mais toute cette opposition ne réussit pas à sauver les couvents de la ruine qui les menaçait. Une commission dont faisait partie aussi un boïar libre-penseur, Basile Balș, avait déjà terminé une enquête, dont les résultats étaient très défavorables aux moines. On ne voulait leur rien laisser, pour ne pas les distraire de leur vocation, qu'„un petit jardin, pour y prendre l'air“. Euzenberg aurait voulu conserver seulement trois grandes maisons : celles de Moldovița, Sucevița—avec les splendides fresques de la fin du XVI-e siècle, qui ont fait tout récemment l'admiration de M. Strzygowski,—et Putna, où reposaient les restes d'Étienne-le-Grand², et il fixait avec précision le nombre même des moines qu'il consentait à y tolérer. Le grand monastère de Dragomirna, fondation du Métropolitain artiste Anastase Crimca, fut supprimé, „parce qu'il se trouve près de la frontière“, en première ligne, et

¹ *Ibid.*, pp., 78, 96—97.

² *Ibid.*, p., 98.

ensuite parce que les moines jouissent d'une mauvaise réputation. On ferma les portes des petits „skites“ et du seul couvent de femmes qui subsistait, à Pătrăuți ¹.

Lorsque, vers la fin de l'année 1783, la sécularisation des biens appartenant aux couvents fut communiquée au Consistoire, une protestation énergique répondit à cet envahissement impie et illégal. L'appui de Nikititsch, devenu évêque de Transylvanie, puis celui du Métropolitain serbe, furent sollicités avec insistance, mais on leur répondit que l'empereur, uniquement préoccupé du bien de l'Église même, ne pense pas à une confiscation, mais seulement à une mainmise administrative ². Aussitôt les supérieurs de tous les grands monastères, même celui de Moldovița, dont l'administration faisait l'éloge, déclarèrent vouloir abandonner le pays pour aller trouver en Moldavie ceux qui les avaient précédés dans l'exil; deux seuls de ces prélats, poursuivis par le gouvernement et punis par le Consistoire, s'expatrièrent en effet ³.

Maintenant on pouvait procéder à cette régularisation du clergé dont on avait tant

¹ *Ibid.*, pp. 91—92, 110, 114—115.

² „In die Verwaltung übernehmen“; *ibid.*, p. 102.

³ *Ibid.*, p. 104 et suiv.

parlé. Dès le mois de mai 1785, commençait l'administration civile du fonds des couvents: la „régularisation“ même fut décrétée par Joseph II le 29 avril 1786, imposée à l'évêque et confirmée ensuite le 29 avril 1789. Il y avait eu aussi précédemment des protopopes en Moldavie, mais plutôt comme suppléants des évêques que comme chefs religieux des districts¹; maintenant on créa des provinces administrées par les protopopes comme en Transylvanie, au nombre de six, et, comme en Transylvanie, deux vicariats (en dehors du poste de vicaire-général) pour des régions ayant un caractère particulier, à savoir celles du Câmpulung-Moldovenesc et du Câmpulung-Rusesc. Le nombre des paroisses fut réduit à la moitié, et il avait été même question de conserver seulement 90 curés. Comme en Transylvanie, des laïcs furent admis dans le Consistoire de l'évêque, et même pour la moitié. L'empereur était patron de l'Église entière, et chaque paroisse avait son propre patron; ils avaient le droit de nommer les membres du clergé confiés à leur protection². Les trois

¹ Les vicaires existaient même auparavant, comme „prothierées“ et „vicaires du protopopiat“; Marian, *Inscriptii*, I, p. 69. Un „prote“ Izichia, dans S. Fl. Marian, *Inscriptii*, I, p. 23 (sous le prince Basile Lupu; pp. 54, 65). Il y avait ainsi en 1681 un „protopope de la sainte Métropole dans la ville de Suceava“.

² Cf. Nistor, ouvr. cité, pp. 11-12.

seuls couvents désignés par le gouverneur survécurent à la ruine de la grande vie monastique en Bucovine. Quant aux revenus que fournissaient les terres données jadis par les princes roumains du pays à ces établissements destinés à commémorer leur nom et à assurer des prières pour leurs âmes, ils furent destinés pour „l'église et l'école“—n'importe quelle église et quelle école, de n'importe quelle langue d'office et d'enseignement—, „et, en ce qui concerne l'excédant, pour le bien du clergé, de la religion et de l'humanité“, cette humanité à laquelle les anciens donateurs n'avaient pensé que sous le rapport de leur propre nationalité, celle-là même dont les nouveaux maîtres du pays avaient déjà commencé la ruine. C'est en vain que Joseph II avait déclaré, en 1781, qu'il ne peut s'agir que d'un emploi „au profit des coreligionnaires et dans la province même dont les couvents ont été sécularisés“¹.

L'école roumaine, de paroisse et de couvent, existait déjà en Bucovine,—ainsi que l'école des „diacs“ ambulants²,—et on lui doit cette belle calligraphie et cette parfaite

¹ C. Morariu, *Kultur-historische und ethnographische Skizzen über die Rumänen der Bucovina*, p. 27.

² S. Flü. Marian, *Inscriptii*, I, pp. 29, 31.

orthographe qui distinguent toutes les inscriptions, les notices et les manuscrits rédigés à cette époque dans le pays. Il y avait même, au couvent de Putna, réformé tout récemment par un des plus dignes de vénération parmi les chefs de l'Église moldave, le Métropolitain Jacob I, qui passa même ses dernières années dans ce grand monastère, une vraie école supérieure, dirigée par un moine laborieux qui se mêlait aussi de choses politiques et avait fait quelques années auparavant le voyage de Pétersbourg, Barthélemy Mazăreanu, calligraphe émérite et compilateur de chroniques; on y enseignait au moment où la civilisation fiscale, à coup de règlements, des Impériaux fit son entrée prétentieuse et famélique dans le pays, le slavon, les sciences théologiques, d'après les écrits du célèbre érudit grec contemporain Eugène Boulgaris, mort comme archevêque russe, l'histoire ecclésiastique sur la base du texte d'Eusèbe, et même la géographie d'après une traduction du livre de Buffier faite par l'hégoumène de Zagavia, en Moldavie, l'évêque de Hotin, Amphiloque; un des professeurs venait de cette école de Pathmos, estimée en Orient et qui jouissait de revenus assignés dès le commencement de ce XVIII-e siècle par les princes de Moldavie.

Or le gouverneur ne voulait pas de ces établissements remplis des souvenirs d'un passé que tout fidèle loyal et bon contribuable devait répudier. Il n'y eut plus à Putna qu'une église quelconque, servie par des moines salariés. Si une nouvelle école pour les prêtres, de fait une simple école de catéchisme, ayant seulement une classe, puis jusqu'à trois, fut établie bientôt, on évita les monastères dont on avait respecté l'existence; elle fonctionna à Radautz, puis au monastère sécularisé de Sânt'Ilie, dans le voisinage immédiat de la ville de Suceava. Le directeur était un Serbe, ancien prêtre dans un village du Banat, un vicaire du couvent de Kovilo, importé aussi pour avoir la succession de l'évêque : Daniel Vlachovitsch, qui, bien que son nom rappelât une origine „valaque“, n'avait aucune attache avec les Roumains. Lorsqu'on lui donna des auxiliaires, comme Pierre Vlachovitsch, Georges Popovici ou Gennadius Platenki (originaire de Hotin), on les choisit parmi le clergé orthodoxe de langue roumaine ou slave en Bucovine même ou en Hongrie. Ce n'est que plus tard qu'on rencontre aussi des instituteurs roumains, comme les moines Séraphin et Melchisédec Lemény, d'une famille de nobles de Transylvanie, qui paraissait avoir adopté à cette époque déjà l'U-

nion avec l'Église catholique. Chaque ville et chaque village devaient avoir des écoles sous la surveillance des protopopes et des simples prêtres. Le général Splényi n'avait pas réussi à faire accepter son idée de fonder dans la capitale même de la province un „internat“ pour douze enfants nobles, confiés à des moines, mais devant faire leurs études en allemand¹, et le gymnase que Dosithée se proposait de fonder dans le couvent de Horecea pour les jeunes clercs ne devint jamais une réalité². On avait pensé ensuite à envoyer les candidats dans le couvent du Grand-Skite en Galicie, aux écoles de Lemberg, ou même à Carlowitz, de même qu'on envoyait des jeunes gens de Transylvanie aux écoles catholiques de Hongrie et de Vienne³.

On pensait déjà, pour la Bucovine aussi, à une grande œuvre de propagande au profit de l'Église romaine, bien que cette tendance fût fortement mitigée par l'esprit d'indifférence confessionnelle et même religieuse de cette époque de Joseph II. Le nonce Garrampi, qui avait ouvert sa bibliothèque, ri-

¹ *General Splény's Beschreibung der Bukocina*, publiée par J. Polek, Czernowitz 1893, p. 125.

² Morariu, ouvr. cité p. 43 et suiv.

³ Cf. Morariu, loc. cit., et surtout pp. 57—58.

che en ouvrages d'histoire et en manuscrits et documents, au jeune Șincai, un des principaux représentants de l'école littéraire roumaine en Transylvanie, demandait impérieusement que cette œuvre utile pour le salut des âmes roumaines commençât. Tel abbé de Vienne répandait la fausse nouvelle de la mort de Dosithée pour demander la nomination d'un évêque uni, et il allait jusqu'à proposer des candidats : le Hongrois André Zsetky de Munkács, dans le Maramoros voisin, ou bien le Roumain, d'origine noble, Paul Bereghy, chanoine à Gross-Wardein¹. De fait, le clergé roumain craignait des empiétements de la part de l'Union, dont les abus étaient connus en Bucovine par les Transylvains émigrés à la suite des persécutions qu'elle avait provoquées, et l'évêque dut employer toute sa rhétorique pour convaincre „les prêtres et les chrétiens“, prenant même Dieu à témoin et engageant le salut de son âme, qu'il ne s'agit pas, à l'école de Suceava, d'une conspiration contre l'ancienne loi².

¹ Nistor, ouvr. cité, pp. 30-39; Morariu, ouvr. cité, p. 50 et suiv.

² *Ibid.*, p. 56 et suiv.; on objectait aussi que Daniel porte des vêtements différents de ceux des popes moldaves.

Pour avoir des ouailles déjà gagnées à cette confession, le gouvernement favorisa de tous ses moyens l'invasion de la plèbe agraire des Ruthènes de Galicie, d'autant plus qu'il avait pensé plusieurs fois à demander que la nouvelle province fût réunie à la Galicie. Leur nombre s'accrut rapidement, mais ils ne tardaient pas à se soumettre au Siège orthodoxe de Czernowitz, qui n'avait encore aucun sentiment du danger qui menaçait par ce moyen la suprématie et l'existence même de l'élément roumain en Bucovine.

C'est dans ces circonstances, bien tristes, que Dosithée, qui avait rêvé d'être un „archevêque“ (en 1783) et qui signait, en roumain et en allemand en même temps, „*exempter episcop Bucovinei*“¹, finit, avec sa vie, ses tribulations, le 2 février n. st. de l'année 1789, au moment même où un grand mouvement de réformes révolutionnaires agitait, venant de l'Occident, le monde entier.

Si l'Église de Bucovine ne fut pas réunie alors de force aux provinces de la Monarchie gagnées à la confession romaine, il

¹ Dan, *Cronica episcopiei de Rădăuți*, Vienne 1912, p. 126.

faut l'attribuer uniquement aux efforts des Serbes encore tout-puissants dans les États impériaux pour tout ce qui concernait l'orthodoxie, dont ils étaient, pour ainsi dire, les détenteurs privilégiés. Vlachovitsch n'avait pas oublié cette succession qu'on lui avait promise et qu'il attendait depuis longtemps : ce simple prêtre, originaire d'un district d'Esclavonie, porta à son tour la croix d'or qui avait orné la poitrine de Dosithée, et le titre de baron fut accordé à cet ancien maître d'école et curé, de même que les titres de chevaliers et nobles étaient largement distribués aux humbles descendants illettrés des anciens grands boïars moldaves, les *mazils*, qui vivaient à la campagne sans avoir jamais rêvé de titres aussi brillants. C'était un nouveau pas pour déroumaniser cette province dont l'Impératrice Marie-Thérèse avait promis solennellement de conserver tous les privilèges et de respecter toutes les coutumes.

On avait travaillé par une autre voie aussi pour arriver à ce même résultat. Au commencement, on avait conservé la langue roumaine comme langue officielle ; le gouvernement entretenait dans ce but un secré-

taire moldave¹; les pétitions, les résolutions, les actes de délimitation et des pièces de procès étaient rédigés dans la seule langue intelligible aux parties; on adressait des ordres et des sommations d'après l'ancienne formule et on publiait en roumain les ordonnances; on avait pris même des mesures pour traduire les différents codes². Or dès la fin de l'année 1786 l'administration militaire cessait, et la Bucovine devenait, perdant une autonomie qui lui avait été cependant solennellement garantie, un simple district de la Galicie. Mais cela signifiait, outre l'asservissement immédiat, d'après la coutume sociale polonaise, du travail des paysans accroissement continuel³ de l'immigration ruthène, émigration en Moldavie des paysans de plus en plus opprimés, invasion des Juifs,

¹ Voy. P. „ălthiesige [à Suceava] walachische Herr Secretaire Michalacki“, en 1779, dans nos *Studii și documente*, VII, pp. 227—228, no. 78. Un Roumain, le capitaine Basile Ieremievici, fut chargé d'organiser le service de garde à la frontière; *ibid.*, V, p. 418. Cf., en général, C. Morariu, *Părți din istoria Românilor bucovineni*, Czernowitz 1893, p. 19 et suiv., 47 et surtout, pour la région pastorale du Câmpuiung, Stefanelli, *Documente din vechiul ocol al Câmpulungului Moldovenese*, Bucarest 1915.

² Morariu, *ouvr.*, cité, p. 10 et suiv.; notre mémoire sur les „boïars et les razeși en Bucovine et en Bessarabie“, dans les „Annales de l'Académie Roumaine“, XXXV, p. 14 et suiv. (résumé français dans le „Bulletin de la section historique“).

³ Cf. Bogdan-Duică, *Bucovina*, p. 35 et suiv.

qui détruisirent bientôt toute trace de ce commerce chrétien et de cette ancienne industrie traditionnelle qui permettait aux artisans roumains de réaliser une petite fortune, efforts incessants pour introduire la confession catholique et persécution systématique de tout ce qui rappelait dans l'administration, dans l'école et jusque dans la vie sociale l'époque des princes moldaves. Cela dura quatre ans ; en 1790 le régime autonome fut rétabli cependant. Mais les écoles restèrent soumises à l'instance supérieure de Lemberg, qui amena bientôt, pour servir d'autres intérêts nationaux, une déchéance rapide des établissements scolaires de Bucovine. L'obligativité scolaire fut abolie en 1793. Il ne resta, de tout ce qui avait été fondé dans les dernières années, qu' „une école roumaine puis, après 1821, roumaine-allemande à Czernowitz même, neuf écoles roumaines-allemandes de village, deux écoles uniquement roumaines à Siretiu et à Suceava“ ¹.

Dans ces circonstances, Daniel Vlacho-vitsch ² venait disposer de l'avenir des Roumains en Bucovine. Le pauvre vieillard ne savait rien autre chose que ses relations

¹ Morariu, ouvr. cité, p. 139.

² Morariu, loc. cit.

avec la hiérarchie serbe de Hongrie. Con-
sacré à Carlowitz, empêché seulement par
une maladie d'assister à l'élection du nou-
veau Métropolitte Étienne Stratimirovitch, il
se consultait à chaque pas avec son supé-
rieur, dont il recevait des conseils qui é-
taient pour lui des ordres¹. S'il résista aux
tentatives des Polonais de Lemberg d'attirer
dans leurs écoles de théologie des jeunes
gens roumains de Bucovine, qui devaient
être plus tard des propagandistes dans le
sens de l'Union confessionnelle², il n'agissait
pas ainsi pour sauvegarder les intérêts rou-
mains, mais bien pour défendre son Église
contre toute immixtion catholique, pour la
conserver entièrement à l'organisation ec-
clésiastique des Serbes, ses congénères. Il
savait bien que le Métropolitte ruthène uni
de Galicie demandait l'établissement à Czer-
nowitz d'un évêque soumis à son autorité,
espérant pouvoir écarter plus tard complè-
tement le chef schismatique de la province,
et il s'accrochait d'autant plus, de toutes
ses forces, à l'appui de l'Église serbe.

Ce qui n'empêcha pas cependant ces résolu-

¹ Un neveu du prélat prenait à ferme le bien-fonds de
Prelipece en 1772; *Studii-și documente*, V, p. 424.

² On employait dans l'enseignement le catéchisme de
Carlowitz, traduit en 1804 et publié par Étienne Atana-
sievici (cf. Morariu, ouvr. cité, p. 26).

tions impériales de 1812 et 1816 qui supprimaient tout simplement l'enseignement en roumain, en soumettant, après la dissolution du Conseil scolaire de Lemberg, l'enseignement en Galicie aussi bien qu'en Bucovine au Consistoire métropolitain catholique et décrétant, un peu auparavant, que toutes les écoles auront le caractère confessionnel catholique. Il fallait abjurer pour devenir instituteur, et les étrangers, Ruthènes, Polonais, Allemands, étaient toujours préférés. Les nationalistes polonais, qui dictaient à Lemberg, introduisirent même comme langue d'enseignement leur propre langue.

C'est en vain qu'on avait décidé en 1814 de fonder une nouvelle série d'écoles primaires. Si un gymnase fut établi à Czernowitz en 1808, il était destiné seulement aux enfants de fonctionnaires, et la langue d'enseignement fut l'allemand². Quant à l'école de théologie, elle végétait dans une chambre de la modeste habitation de l'évêque, puis dans une maison louée, et la surveillance directe de ce prélat, qui en revenait ainsi à ses premières occupations, n'ajouta rien ni à la science, ni au zèle de ses auxiliaires.

¹ Nistor, ouvr. cité, p. 36.

² Morariu, ouvr. cité, pp. 139-140.

Une nouvelle génération dut donner cependant les maîtres de philosophie et de physique depuis longtemps désirés, et le Transylvain Antoine Marki devint directeur des études de pédagogie dans l'école épiscopale, ayant même pour successeur un Hongrois, Aloïse de Beöthy¹.

En 1818 Dániel dut se décider, du reste, d'après les instructions expresses de l'autorité scolaire de Lemberg, qui demandait la préparation des candidats par des études gymnasiales et la transformation de l'école dans un Séminaire théologique, à suspendre les cours.

Les places de curés étaient complètement occupées, et le jeune clergé de Bucovine s'était habitué à fréquenter les écoles de Lemberg et même de Vienne, et cela malgré les observations du Métropolitain serbe². Mais ces élèves, un Caziévici, un Jean Grigoro-vici, un Tarnoviețchi, un Eugène ou Euthyme Hacman, ne contribuèrent en rien aux progrès de leur nation, qui devait se contenter des calendriers du pauvre chantre Tintilă.

¹ Morariu, ouvr. cité, p. 73.

² Morariu, ouvr. cité, pp. 73-78; Nistor, ouvr. cité, p. 47.

La séparation entre la Bucovine et la Galicie avait eu lieu, en 1790, en relation avec la nouvelle guerre entre la Maison d'Autriche et les Turcs, commencée, de concert avec les Russes, anciens et futurs rivaux, en 1789. Les armées impériales s'étaient saisies d'une grande partie de la Moldavie, occupant presque sans résistance Hotin, — confiée, avec toute la raïa turque, aux soins spirituels de l'évêque Daniel, — Botoșani, Roman. Et, bientôt après une victoire pluri-russe, le prince de Cobourg put prendre sa résidence à Bucarest, où lui-même et son successeur, qui ne fut autre que l'ancien gouverneur de la Bucovine, Enzenberg, qui s'était formé comme une spécialité d'administrer les Roumains et d'organiser leurs territoires, commandèrent jusqu'à la paix de Sictov, une paix de restitution générale, en 1791. C'est pourquoi la patente impériale du 19 septembre 1790 déclarait que „la Bucovine sera considérée et traitée pour toujours, sous ce nom, comme une province autonome, avec des États spéciaux“¹. Plus tard, les guerres de la Révolution, les malheurs de la Monarchie autrichienne empêchèrent de retirer cette mesure, qui tendait

¹ „Dass die Bucovina unter diesem Namen stets als eine für sich bestehende Provinz mit besonderen Landständen angesehen und behandelt werden solle.“

à attirer les Roumains, à peine conquis, de la Moldavie et de la Valachie par le spectacle de cette Bucovine librement roumaine. Mais, aussitôt après que le régime napoléonien fut définitivement brisé et que les traités de Vienne fixèrent de nouvelles frontières de „restauration“ aux États de l'Europe, la réunion de la Bucovine à la Galicie fut de nouveau décrétée, en 1817. L'évêque Vlachovitsch assista impuissant, — car il était complètement dépourvu d'intelligence, de conscience, de moralité et de prestige —, aux conséquences nécessaires de cette décision.

Lorsqu'il mourut après une administration qui avait végété trente-trois ans, le 20 août 1822, son successeur ne fut nommé qu'au bout de plusieurs mois d'attente, le 17 juillet de l'année suivante. Ésaïe Bălăşescu, archimandrite et vicaire, était un Roumain d'ancienne race et il avait fait ses études sous la direction de Barthélemy Măzăreanu, dans l'école du couvent de Putna, suivant une direction qui était celle des traditions „moldaves“ du passé. Mais il n'était qu'un bon orthodoxe et surtout un sujet bien soumis et „loyal“ du „Landesfürst“, de l'empereur.

Il eut le bonheur de pouvoir ouvrir l'é-

école de théologie de Czernowitz, en 1827. Mais, dans cette école pour le clergé roumain, *il n'y avait pas une seule matière qui fût proposée dans la langue du peuple*. Au lieu de travailler à de bons livres d'études, on préférait faire des leçons d'histoire ecclésiastique, en latin, d'exégèse, de droit canonique, d'archéologie biblique, d'hébreu, etc., la pédagogie seule étant traitée en allemand¹. En recommandant l'étude, indispensable, de la musique vocale et de l'économie rurale, l'évêque ne précisait pas si les leçons seront faites en roumain. On employait cette langue probablement pour la préparation préalable dans le Séminaire-internat qui fut ajouté, dès le commencement, à l'école. A cette époque, le nombre des jeunes Roumains qui fréquentaient le gymnase allemand avait dépassé une centaine, et pendant plusieurs années l'évêque († 14 septembre 1834) intervint énergiquement, mais sans aucun résultat, pour le rétablissement de l'école primaire roumaine.

¹ Morariu, ouvr. cité, p. 81 et suiv.

CHAPITRE III

Réveil national des Roumains de Bucovine

Sous le rapport national, on n'avait rien attendu de l'évêque Ésaïe, malgré son origine et son éducation, et son successeur (dès le 8 mai 1835), le professeur Hacman, ancien étudiant à Vienne, après avoir fait des études en allemand dans sa province native, devait être même absolument indifférent en ce qui concerne les intérêts et l'avenir de sa race. Moins chaleureux orthodoxe même que ce prédécesseur, Eugène, qui avait eu le grand honneur de donner quelques notions de roumain à celui qui devait être l'empereur Ferdinand, n'était qu'un simple fonctionnaire autrichien, préoccupé, comme ses collègues laïcs ou militaires, de son salaire et de ses titres. Tel il fut au commencement de son administration et tel il était resté sur ses vieux jours, sans avoir un seul remords d'avoir perdu, en 1848, les seules circonstances qui pouvaient relever son peuple et le rétablir dans un héritage envahi et dominé par l'étranger.

Et il ne faut pas lui faire un crime s'il ne ressemblait pas à un de ces grands évêques des Roumains de Transylvanie qui étaient l'expression même de leur nation militante et prête à tous les sacrifices pour affirmer et maintenir ses droits. Il ne pouvait guère ressembler à un Jean Innocent Micu-Klein, victime de son dévouement admirable pour la cause roumaine ou à son grand contemporain, le Métropolitain orthodoxe Şaguna. D'un côté, il y avait, pour une masse puissante de population, une conscience nationale qui s'était lentement élaborée, sous les menaces et les persécutions, à travers les dangers et les coups, décidée à affronter tout ce que l'avenir pouvait lui réserver de douloureuses épreuves; il y avait un clergé, aux lointaines origines rurales, qui était arrivé à personnifier l'opiniâtre labeur invincible du paysan; il y avait une civilisation propre, ayant gagné une formidable force et brisé tous les obstacles qui lui avaient été vainement opposés. Tandis que, de ce côté-ci, une organisation d'État d'une inimitable perfection s'était abattue, avec tous ses moyens, différenciés entre eux, mais également efficaces, sur un petit groupe national de tout au plus 100.000 hommes, déjà entamé dans les bourgs par l'étranger et bientôt abandonné par les boïars, ses chefs politiques, qui s'étaient

groupés à Jassy autour de leur prince ; des formes nouvelles, dénuées de tout sens local et national, avaient remplacé les anciennes coutumes qui contenaient le résidu légal d'une vie historique millénaire, et ces formes, capables de détruire tout ce qu' il y avait de souvenirs et d'aspirations, produisaient maintenant, vers 1830, au moment même où la poussée [ruthène était plus irrésistible, des hommes qui n'étaient rien à l'exception de l'empreinte qui leur avait été imposée pour toujours par le moule de leur éducation étrangère. Hacman, — pour le gouvernement: Hackmann —, avec tout ce qu'il a fait et surtout ce qu' il a empêché, n'est pas une exception condamnable, mais bien le type déplorable de cette génération qui, arrachée par l'école confessionnelle catholique au milieu paysan, d'ignorance et de misère, était menée par le gymnase, fabrique de fonctionnaires quelconques, aux splendeurs conquérantes de Vienne, qui les façonnait définitivement.

La catégorie des prêtres et moines occupés à répandre, comme en Transylvanie, par leurs modestes écrits scolaires ou par leurs ouvrages de propagande, des connaissances utiles et le sentiment d'un droit national au milieu de leurs congénères, manquait complètement. Si Atanasievici donna une tra-

duction du catéchisme serbe¹, si Porphyre Dimitrovici fit paraître en 1826 un livre de prières — le premier !—, puis un calendrier, en 1841, si Marki, un Roumain d'outre-monts, et plus tard Théoctiste Blajevici publièrent (ce dernier en 1844 seulement) des grammaires roumaines, c'est que de pareils livres leur étaient demandés par des nécessités pratiques qui n'avaient rien à voir avec une conscience et un idéal. Un Roumain de Bucovine, né à Carapciu, Théodore, parent de cet Alexandre,— fils de Basile et petit-fils d'Ionașcu Racoce,— qui conservait encore la terre ancestrale², arriva à être traducteur de langue roumaine auprès du gouvernement de la Galicie: dès 1817 il lançait un appel pour la publication d'un journal dans sa langue maternelle, mais sa „Chrestomathie roumaine“ ne parut qu'en 1820, et elle n'était pas, certainement, destinée aux seuls compatriotes de Bucovine³. Il faut voir surtout dans sa résolution l'influence d'un autre Roumain, originaire de Transylvanie, Jean Budai Deleanu, employé à ce moment au tribunal de

¹ Un second catéchisme ne parut qu'en 1849, celui d'Étienne Tarnovițchi.

² *Studii și documente*, V, p. 426; l'acte est signé par Théodore Racoce.

³ Pumnul, *Lepturariu*, IV¹, pp. 101—104.

Lemberg et auquel on doit, en dehors de la traduction du code pénal, parue à Czernowitz en 1807, et d'un dictionnaire roumain-allemand, qui devait paraître dès 1818, des notes critiques excellentes sur l'état de la Bucovine dans les premières années du XIX-e siècle¹. Ceux des Roumains de cette province qui se sentaient une vocation d'instituteurs passaient en Moldavie : tel Albotteanu, professeur au Séminaire établi à Jassy par le grand Métropolitain Benjamin Costachi, le prélat Vladimir Suhopan, ancien professeur à l'école de théologie², alors que le directeur de la nouvelle école supérieure de clercs établie dans la capitale de la Bucovine, Melchisédec Lemény, avait dès 1821 des élèves moldaves³. Un de ces exilés, Mélétius, dit „le Brandebourgeois“ (*Brandiburul*), devint évêque de Roman, puis Métropolitain de Moldavie. Un réfugié à Jassy fut aussi le poète Daniel Scavinschi.

On ne peut pas nier cependant que la longue administration de Haeman rapporta aux Roumains de Bucovine quelque chose

¹ M. Nistor les donne à la fin de son ouvrage sur les Roumains et Ruthènes en Bucovine (voy. le „Bulletin, de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale“, II). Cf. aussi la *Revista istorică*, I, p. 21.

² Voy. C. Morariu, ouvr. cité, *passim*.

³ Erbiceanu, *Mitropolia Moldaviei*, pp. 122, 415-6, 473-4.

de plus que le nouvel ordonnement du diocèse¹. Cet évêque dut se rendre compte qu'il fallait enfin choisir entre l'abandon complet du caractère roumain de ce diocèse, c'est-à-dire la rupture des liens avec les fidèles, et entre des mesures qui devaient rendre ces jeunes clercs, frais éclos des écoles étrangères, capables de remplir leurs fonctions en roumain. Il demanda l'établissement d'une trentaine d'écoles de village supérieures, à trois ou quatre classes, et d'un nombre plus grand d'écoles paroissiales à une seule classe, dont la langue d'enseignement allait être le roumain. On consentit à satisfaire enfin sa demande en 1844, mais avec des restrictions très importantes : partout où il y avait aussi un prêtre catholique, l'école unique allait rester étrangère ; les écoles principales (*Hauptschulen*) devaient avoir pour langue d'enseignement l'allemand. Mais il ne fallut pas moins de quatre ans pour que le Consistoire obtint la surveillance de la première école qui lui fut confiée². Il avait été question de fonder à Suceava une „école supérieure nationale“, avec un cours spécial pour les candidats d'instituteurs : il fut impossible de l'arracher à la malveillance, fé-

¹ Voy. là-dessus Nistor, ouvr. cité, p. 52 et suiv.

² Morariu, ouvr. cité, pp. 141—143.

conde en retards, des maîtres étrangers du pays¹.

En 1846, l'inspecteur nommé par le Consistoire de Lemberg osait parler des „trois langues du pays (*Landessprachen*): l'allemand, le moldave et le ... polonais“²! Et, peu de temps auparavant, il faisait semblant de croire que les leçons de théologie pastorale à l'école-séminaire étaient faites en polonais, pour demander que cette langue soit étudiée d'une manière plus fondamentale³. Hacman repoussa cette prétention, mais il signait sans sourciller l'acte du 2 (14) mai 1843 par lequel il déclarait formellement que „la langue moldave et la langue slave“ — c'est-à-dire ruthène — „sont toutes les deux langues du peuple et de l'Église en Bucovine“⁴. En 1844 le gouvernement accordait donc aux Ruthènes les églises orthodoxes au-delà du Pruth.

Mais l'an 1848, celui des grandes commotions révolutionnaires, approchait, et il devait avoir des conséquences importantes pour cette province aussi. L'évêque repré-

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 144.

³ *Ibid.*, p. 99.

⁴ *Ibid.*: „Erlernung der moldauischen und slavischen Sprache, welche beide in der Bucowina die Sprache des Volkes und der Kirche sind“.

senta, bien entendu, le point de vue de sa classe et de sa génération. Il dut affronter cependant, avant de vaincre, une attaque du *nouvel esprit national*, dont il s'agit maintenant de scruter les origines.

Les relations entre les boïars de Moldavie et les anciens représentants de leur classe qui étaient restés en Bucovine n'avaient jamais cessé et, du reste, malgré tous les efforts du gouvernement, certaines terres en Bucovine, affermées à des Juifs, à des Arméniens de Galicie, appartenaient aux boïars moldaves, comme la famille de Ianachi Cantacuzène, de Costachi Ghica, de Démètre Sturza, de Constantin Paladi (ayant des biens au Câmpulung Russe) et celle de Lupu Costachi¹. Si un des Hurmuzaki, famille d'origine roumaine malgré son nom², resta en Moldavie, un autre, Mathieu, ne quitta pas la Bucovine³. Basile Balș, boïar très cultivé, représente souvent dans cette province les intérêts de ses parents de Jassy⁴. Ils entretenaient les meilleures relations avec Enzenberg, auquel, du reste, le prince de Moldavie s'adressait

¹ *Studii și documente*, VII, pp. 227—228, nos. 78 et 80; p. 249, no. 181.

² La généalogie dans Zota, *Arhiva genealogică*, Jassy, I, p. 131 et suiv.

³ *Studii și documente*, VII, p. 228, no. 81.

⁴ Voy. aussi *ibid.*, p. 232, no. 99.

en 1786 comme à „un bon ami et voisin prêt au service“¹. On leur envoyait des précepteurs allemands, connaissant le droit, „le catéchisme, la syntaxe, la rhétorique, la poésie, l'algèbre, l'arithmétique, les mathématiques, la logique, etc.“². Les „sujets uniques“ étaient assez nombreux en 1795 encore, lorsque ces boïars, le Métropolitte à leur tête, se plaignaient de se voir traités, en ce qui concerne ces possessions, „comme les plus simples paysans et le bas peuple“³.

Mathieu Hurmuzaki, Pâharnic ou Echanson, qui descendait par les femmes d'Étienne Luca, un des conseillers du prince Démétrius Cantemir, possédait les bien-fonds de Cernauca, ainsi que ceux de Vasileâu et Vaslăuți; on le considérait comme un „bon orateur“ et un personnage influent. Ayant quitté la Bucovine à cause de la peste qui y sévissait, il y revint bientôt pour habiter sa maison de campagne⁴. Mathieu avec sa femme Victoire mariaient une de leurs deux filles Anastasie avec le boïar Jean

¹ *Ibid.*, p. 239, no. 117.

² *Ibid.*, pp. 251—252, no. 159.

³ Nos *Documente Callimachi*, I, pp. 48—49, no. VIII. Voy. aussi pp. 55—56 et p. 56, note; p. 64. *On espérait en 1797 pouvoir regagner la Bucovine pour la Moldavie*; p. 95, no. XLVII. *Projet d'une cession à la Russie en 1814, contre des compensations en Pologne*; *ibid.*, p. 209, no. CLVII.

⁴ *Studii și documente*, V, pp. 421, 423.

Cantacuzène¹. N'ayant pas d'autres enfants, Cernauca devint l'héritage de son frère Constantin, boïar moldave, devenu chevalier en 1787, qui la transmit à son fils Eudoxe ou Doxaki, né à Horodiște, sur le territoire de Moldavië, en 1782. Ce dernier ne s'établit en Bucovine qu'en 1804; non seulement il garda les biens qu'il avait dans sa patrie, mais on le voit ambitionner un titre de boïarie, obtenant en 1819 celui de Căminar². Un an plus tard, un certain J. Apostolo Petrino, Moldave, mais d'origine et de sentiments grecs, demandait qu'il fût admis comme noble en Bucovine³. Sa famille devait lier des relations de parenté avec celle des Hurmuzaki et donner à la Moldavie autrichienne son premier poète roumain. Il faut mentionner aussi les grands intérêts qu'avait, dès 1800, en Bucovine le riche marchand moldave Théodore Mustată, dont les descendants prirent place parmi les nobles munis du diplôme impérial. Les Hurmuzaki, alliés aux Sturza de Moldavie, étaient devenus aussi parents des Vasilco de Bucovine, dont l'un, le baron Nicolas, est devenu, en invoquant une descendance

¹ Zota, loc cit., p. 151.

² *Ibid.*, table. Cf. Sblera, dans l'*Enciclopedia Română*, II, p. 736.

³ *Studii și documente*, V, p. 427.

russe imaginaire, un des leaders des Ruthènes austrophiles, les plus acharnés ennemis ethniques des Roumains en Bucovine.

Aussi lorsque, en 1821, à la suite des troubles révolutionnaires provoqués par l'Hétairie grecque d'Alexandre Hypsilantis, une grande partie des prélats et des boïars roumains, le Métropolitte Benjamin à leur tête, se réfugièrent en Bucovine, comme représentants d'une nationalité distincte, qui répudiait l'alliance qu'on lui avait proposée avec les défenseurs de la cause hellénique, ils se trouvèrent comme chez eux à Cernauea et dans tout ce milieu, resté moldave, des quelques grandes familles qui vivaient sous le sceptre des Habsbourg. Et, à son tour, la conscience roumaine de ces dernières fut sensiblement fortifiée par le contact prolongé—il dura sept ans— avec ces chefs de leur nation qui apportaient un nouveau crédo de réformes, de liberté, de Constitution. „Nous vivons“, écrivaient ces exilés, „répandus dans toute l'étendue de la Bucovine, dans les bourgs, les villages et aux pieds des montagnes“¹. La plupart cependant s'étaient fixés à Suceava et à Cernăuți. Un d'entre eux, Iordachi Bucșănescu, envoyait en 1822 au Métropolitte le Psautier

¹ Erbiceanu, *Mitropolia Moldaviei*, p. 128.

versifié de l'archevêque Dosithée, la Chronique de „l'origine des Moldaves“ et un Acatliste appartenant à Hurmuzaki¹.

Le grand mouvement littéraire qui se produisit dans les deux Principautés après la paix d'Andrinople (1829) ne fut pas sans exercer une nouvelle et puissante influence sur les nobles roumains de la province autrichienne. Un journal paraissait à Jassy, l'*Albina* („l'Aléille“), et il put pénétrer d'autant plus sûrement en Bucovine que son rédacteur, Georges Asachi, était un modéré, un „gouvernemental“ et que, en plus, sa famille était d'origine galicienne, gardant des relations dans les États de l'empereur. Dans cette publication périodique un intérêt constant était témoigné pour les choses roumaines de cette Bucovine.

Doxachi Hurmuzaki eut cinq fils, Constantin, Endoxe (né le 29 septembre a. st. 1812), Georges, Alexandre et Nicolas, qui suivirent tous les cours du gymnase de Czernowitz et puis ceux de l'Université de Vienne. Ils revinrent dans le pays entre 1834 et 1845 comme docteurs en droit, capables d'occuper des fonctions administratives, mais sans que cette éducation eût

¹ *Ibid.*, p. 201.

changé leur manière de voir, qui dérivait du patriarcalisme moldave de leur vieux père. Ils croyaient à la possibilité d'une vie roumaine libre, autonome, sous le sceptre de l'empereur, mais ils entendaient ne rien abandonner des droits historiques et des aspirations légitimes de leur nation, réclamant pour elle seule cette terre de Bucovine qui leur paraissait propice pour initier et conduire une renaissance politique de la race.

Aussitôt après l'éruption à Vienne de la crise révolutionnaire, une révolte menaçait d'éclater à Jassy. Le prince, Michel Sturza, homme vigilant et d'une énergie sans scrupules, fit arrêter ou expulser les chefs du mouvement, qui étaient, de fait, toute la jeunesse cultivée du pays, parmi eux le poète Basile Alexandri, le futur prince roumain Alexandre Cuza et le promoteur de l'agitation, Michel Kogălniceanu, historien et orateur déjà célèbre. Les fuyards suivirent les traces de leurs prédécesseurs en 1822, pour arriver au refuge amical de Cernauca. Ils y trouvèrent plus tard le Transylvain Georges Bariț. Mais, dès le commencement, Kogălniceanu sut faire de Cernauca le centre des aspirations roumaines, pour la création d'un seul État national comprenant toutes les provinces habitées par la race. Doxachi prit l'initiative d'une réu-

nion des prêtres roumains à Czernowitz : à l'instigation de ce personnage vénéré, ils demandèrent ce qui n'avait jamais figuré dans le cercle de leurs espérances : retour au statu-quo garanti au moment de l'annexion, à l'élection de l'évêque par ses seules ouailles, les laïcs y compris, à l'administration des biens-fonds de l'Église par la seule autorité ecclésiastique. On voulait cependant quelque chose de plus : modifier le caractère même de cette autorité. Le vieux Hurmuzaki traduisit du grec un écrit sur „les devoirs des archiérées et des chefs ecclésiastiques“, et, tout en renouant les relations avec le Siège de Moldavie — on parlait à cet autre Métropolitain, dans une missive qui laisse facilement reconnaître le style de Kogălniceanu, des aspirations de „trois millions de Roumains vivant sous la couronne d'Autriche“ et de son devoir envers les persécutés de la révolution en Moldavie¹, — on formulait l'idéal de pouvoir soumettre tous ces fidèles, de même race et de même langue, à un seul archevêque roumain. L'évêque Hacman dut acquiescer à ce programme, éloignant son conseiller, un Polonais, promettant de suivre l'avis du Consistoire, auquel on aurait adjoint des „assesseurs honoraires“, de gracier ceux qui avaient

¹ Nistor, ouvr. cité, pp. 212-214.

encouru son mécontentement¹. Au mois de juin, il conduisit à Vienne une députation qui présenta le programme national à l'empereur. Ce programme contenait : le désir de rétablir l'état de choses fixé par la patente de 1790, avec une assemblée annuelle contenant la représentation de tous les états, „clergé, propriétaires terriens, *intelligenci*, bourgeois et paysans“, celui de l'introduction dans l'enseignement entier de la langue roumaine, qui pourra être désormais employée aussi dans les rapports administratifs, et enfin d'une autonomie complète sous le rapport administratif, politique et judiciaire.

Le gouvernement aussi, pressé par la tourmente révolutionnaire, dut se résoudre à reconnaître cette nation roumaine à la place des anciens „sujets moldaves“, à lui accorder l'introduction de sa langue dans l'école de théologie (18 septembre), ainsi que dans le nouvel institut pédagogique. On annullait en outre² les droits de surveillance du Consistoire de Lemberg, au profit de celui de Czernowitz. Des écoles de jeunes filles étaient prévues dans quatre centres urbains. Dès le 20 décembre 1848

¹ *Ibid.*, p. 66 et suiv.

² La décision définitive fut prise seulement plus tard.

il y eut une chaire de roumain à „l'école philosophique“ de Czernowitz.

Et enfin, après une seconde intervention des députés roumains, en janvier 1849, la nouvelle Constitution autrichienne, empêchant la réunion des Roumains dans une seule et même forme administrative, créait, le 4 mars suivant, un duché autonome de la Bucovine¹.

Dans le journal „Bucovina“, des frères Hurmuzaki, Georges (né le 7 septembre 1817) et Alexandre (né le 16 août 1823), encore étudiants, une campagne énergique était menée pour assurer aux Roumains la primauté dans ce duché. La „Bucovina“ s'intitulait „gazette roumaine, pour la politique,

¹ Voy. les discussions qui s'ensuivirent sur ce point au milieu de la commission choisie par le Conseil impérial, dans Springer, *Protokolle des Verfassung-Ausschusses im oesterreichischen Reichstage, 1848-1849*, Leipzig 1885, p. 348 et suiv., en roumain, dans Bogdan-Duică, *Bucovina*, p. 175 et suiv. On reconnaissait que *l'immense majorité des habitants est roumaine* (opinion de Smolka): **100.000 Ruthènes sur 340.000 habitants** (d'après Rieger). En 1842, Jean Rus, auteur d'une Géographie Roumaine parue à Blaj, écrivait (II, p. 47) : **„En Bucovine la plupart des habitants sont des Roumains“**. Et M. Stefanelli fait voir dans un article publié par les *Concordiri literare*, XIV (pp. 476-477), qu'il y avait en 1869, outre une centaine de mille d'Allemands et de Juifs et une vingtaine de mille appartenant à d'autres nations : **207.000 Roumains et 186.000 Ruthènes**. Une statistique de 1871 porte 208.475 Roumains et 178.734 Ruthènes; celle de de 1875, 221.726 Roumains et 202.700 Ruthènes.

la religion et la littérature“ et présentait ses articles aussi en allemand. „Défenseur des intérêts nationaux, intellectuels et matériels de la Bucovine, représentant de ses vœux et de ses nécessités, organe de ses joies et de ses souffrances“, ce journal affirmait énergiquement que dans cette province autonome de l'Autriche régénérée, „libre, puissante et fière“, „la nationalité roumaine doit avoir la prédominance“. „Réunie avec la Moldavie par les liens naturels de la même nationalité, de l'histoire, de la religion, des mœurs et de plusieurs autres relations d'affaires et de famille“, cette Bucovine pouvait servir à relier à l'Autriche et à l'Allemagne ses „sœurs“, les deux Principautés danubiennes, qui leur portent déjà une sympathie dont les rédacteurs se portent garants. On n'oublie pas non plus „les communications fraternelles qu'ils doivent, par le fait d'appartenir à la même nationalité, aux Roumains de Transylvanie et de Hongrie¹.“ Et il faut observer que la plupart des membres du Conseil impérial qui avaient opiné pour une séparation de la Bucovine l'avaient fait exclusivement pour attirer vers l'Autriche ces pays danubiens

¹ Cf. notre *Istoria literaturii românești în veacul al XIX-lea*, III, pp. 19—22.

qu'elle occupa, du reste, bientôt, profitant de la guerre entre Russes et Turcs, et qu'elle n'abandonna que devant les instances menaçantes des Puissances maritimes victorieuses et avec le plus profond regret.

Kogálniceanu fut un des collaborateurs de la gazette de Czernowitz, puis Bariş et tel Roumain du Banat, plus tard, enfin, Aaron Pumnul, ce Transylvain qui avait commencé déjà, par l'appui des mêmes Hurmuzaki, ses leçons au gymnase de Czernowitz.

C'était le fils d'un pauvre paysan, qui avait mené une vie très dure pendant son enfance et sa jeunesse. Après des études faites à Blaj (Blasendorf) et à Vienne, il devint professeur au lycée épiscopal, où il avait été un des meilleurs élèves. Pendant les troubles transylvains de l'année 1848, il joua un assez grand rôle par son enthousiasme dénué de toute ambition personnelle, étant un de ceux auxquels on doit, par leurs liaisons avec la jeunesse scolaire, la réunion des masses paysannes sur le „Champ de la Liberté”¹. Contraint de s'enfuir devant les bandes d'insurgents hongrois, il traversa les Principautés pour trouver un

¹ Voy. notre „Histoire de Roumains de Transylvanie et de Hongrie”, II, p. 267 et suiv.

asile auprès de la famille Hurmuzaki. Il put facilement vaincre, quelques mois plus tard, dans le concours pour la chaire de langue et de littérature roumaine, passé devant une commission dans laquelle figuraient, auprès d'Alexandre Hurmuzaki et de Iancu Mustața, fils de l'ancien marchand moldave, deux représentants du clergé, qui sacrifièrent volontiers leur propre candidat, Théoctiste Blajevici, poète à ses heures¹. Il fut confirmé en 1850 après une nouvelle épreuve, faisant bientôt aussi des leçons au gymnase, et tous les écoliers des établissements supérieurs de Czernowitz assistaient à ces leçons, qui affirmaient avant tout que „la langue roumaine est le trésor le plus sacré et le plus précieux de la nation roumaine, car elle en est l'âme même; aussi longtemps que la langue roumaine sera parlée, la nation vivra aussi; avec la disparition de la langue, la nation elle-même disparaît.“

Le chef de l'Église, vaincu et humilié, n'avait plus entre ses mains la conduite des affaires roumaines en Bucovine; ce rôle avait été conquis la main haute par l'„intelligence“, composée de jeunes boïars, révolutionnaires loyaux, de prêtres du même âge, comme Syl-

¹ Morariu, ouvr. cité, pp. 287—288.

vestre Morariu Andreevici (né à Mitocul-
Dragomirnei, le 14 novembre 1818), aux-
quels se rallièrent des membres de la gé-
nération antérieure, un Blajevici (né en
1807), un Basile Ianovici (né en 1806),
premier professeur de roumain en Bucovine,
pour les élèves de l'institut théologique; et
cette petite armée de l'idéal national avait
trouvé dès le premier moment dans l'exilé
transylvain Pumnul un chef selon l'esprit.

Après avoir fixé les points déjà gagnés, ce
nouveau parti chercha à forcer d'autres ré-
sistances, plus tenaces puisqu'elles étaient
en relation avec des intérêts plus essentiels.
Elle avait fait cause commune avec les frères
de Transylvanie, espérant pouvoir arracher
au jeune empereur François-Joseph l'unifi-
cation politique de tous les Roumains su-
jets à son sceptre dans un tout autre du-
ché que la miniature de Bucovine: le grand-
duché de ces Roumains auxquels ceux qui
reconnaissaient malgré eux la suzeraineté du
Sultan se seraient ensuite réunis à la pre-
mière occasion.

Il faut reconnaître la priorité dans cette
propagande aux frères Hurmuzaki; ce fut
leur journal qui jeta le premier ce cri d'appel.
Le nom d'Eudoxe se trouve, ainsi que celui
de Michel Botnar, membre de la nouvelle
diète de Czervowitz, sous le mémoire pré-

senté à Olmütz, en février 1849. La Constitution autrichienne n'admit pas cependant ce point de vue.

Il fallut restreindre alors le champ de combat et dépenser tous les efforts des Roumains pour obtenir au moins *la forme religieuse, hiérarchique unitaire*. Dès le mois d'avril de cette même année 1849, Hacman fut invité à soutenir cette cause, dont dépendait l'avenir même de la nation, et il dut signer des adresses dans ce sens. Cependant, lorsque les conférences épiscopales commencèrent à Vienne, l'évêque de Bucovine, tout en continuant son opposition contre le Patriarche de Carlowitz, se montra mauvais collègue envers l'évêque de Hermannstadt, cet André Saguna dans lequel il avait reconnu facilement le concurrent le plus dangereux en vue de ce Siège métropolitain de tous les Roumains qu'il avait cru pouvoir gagner pour sa propre personne ¹. Bientôt après, à la fin de l'année 1851, la Constitution de 1849 fut supprimée, la censure défendit l'apparition de la feuille des Hurmuzaki, Eudoxe fut retenu à Vienne pour y faire des traductions officielles, — ce qui lui donna l'occasion d'entreprendre ces

¹ Voy. notre „Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie“, II, p. 311 et suiv.

études historiques qui ont formé sa gloire ; Hacman reprit son ancien auxiliaire polonais et osa faire ouvertement la seule politique qui correspondait à son tempérament et à ses intérêts personnels.

L'évêque devint le grand agent de la politique autrichienne en Bucovine, politique préoccupée de détruire le plus tôt possible ce que l'enthousiasme, d'un côté, et la crainte, de l'autre, avaient gagné en 1848-1849 pour les Roumains et de ramener lentement sous le joug une nation qui croyait l'avoir définitivement secoué. Une dizaine d'années fut perdue sans avoir fait d'autres pas en avant que la compilation zélée des premiers manuels scolaires. Un peu avant la nouvelle Constitution qui vint permettre, en octobre 1860, une nouvelle agitation nationale, le lendemain des défaites essayées en Italie, l'ancien projet de l'union hiérarchique dans le domaine religieux, c'est-à-dire, après la création de la Métropole unie de Blaj, seulement confessionnel, réapparut dans le „Conseil impérial renforcé“, conférence de notables réunie à Vienne. Le député Petriuo regretta vivement l'aliénation des fonds de l'Église de Bucovine. L'idée d'une nouvelle réunion de la province avec la Galicie, qui avait été suscitée par les Polonais, — le comte Goluchowski l'exécuta en août 1859, mais

cette mesure fut aussitôt cassée¹ —, fut énergiquement combattue par le même Petrino. La nouvelle Constitution ne porta pas atteinte à l'autonomie du petit duché, mais rien ne fut fait pour préparer la voie à l'organisation que la Cour détestait d'autant plus qu'elle était sollicitée avec plus ardeur par les Roumains eux-mêmes.

En revenant de cette assemblée, inutile et ridicule, Șaguna fit tout ce qui était possible pour avoir une conférence générale de sa nation sans aucune différence confessionnelle. Hacman se borna à consulter, en février 1861, son „clergé orthodoxe“, qui demanda une élévation des salaires, des concessions d'ordre juridique, la restitution du „fonds de religion“ et surtout la création d'une Métropole pour la seule Bucovine, avec deux évêques suffragants dans cette petite province. Et, pour empêcher définitivement l'Union avec la Transylvanie, la conférence proclamait solennellement l'existence dans la Bucovine de „deux éléments nationaux“ de confession orthodoxe, dont l'un, les Ruthènes, pourraient préférer une union avec le Siège de Carlowitz, slave, si

¹ Sur les tentatives ultérieures, en 1867, voy. Bogdan-Duică, *Bucovina*, p. 182 et suiv., d'après les *Debat-tenim gallizischen Landtag*, Vienne 1868.

L'autre, les Roumains, agitaient l'idée d'une réunion avec celui de Transylvanie ¹.

Mais le parti laïc et national, des Hurmuzaki, représenté par Endoxe, par Petrino, par Vasilco et Buchental — un Roumain, malgré ce nom allemand correspondant à celui même de la Bucovine —, ne se laissa pas intimider. Il travailla solidairement avec Șaguna pour arriver à l'établissement de la Métropole roumaine unitaire de confession orientale. Après la mort du Patriarche serbe Rajacich, grand défenseur des droits de son Église, on recommença, en 1862, l'attaque. La pétition présentée dans ce but le 15 mars portait la signature des représentants de la Bucovine, qui voulaient aussi la convocation d'un grand congrès ecclésiastique, contenant un nombre prépondérant de laïcs, pour toutes les provinces roumaines, et, lorsque, le 25 juin de l'année suivante, l'empereur approuva le principe de cette Métropole roumaine indépendante, on pouvait croire la grande cause déjà gagnée ².

Mais le „Congrès national roumain“ fut convoqué en 1863 pour les seules provinces appartenant à la Couronne de Hongrie. En juillet encore, Șaguna demandait à avoir

¹ Nistor, loc. cit.

² Notre „Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie“, II, p. 348 et suiv.

sous son autorité ce „petit fragment de la Bucovine“ aussi ¹. De leur côté, les membres roumains de la diète de Czernowitz se prononcèrent, en mars de cette même année, dans le sens de la Métropole unique, c'est-à-dire pour Șaguna. Le gouvernement provoqua alors des discussions superflues et des conflits dilatoires. Dans le synode de séparation avec les Serbes rassemblé à Carlowitz en 1864, Hacman s'obstina à s'outenir la création de deux Églises roumaines à titre de parité, sous la primauté hiérarchique du Métropolitain serbe. Il était sûr de son fait, car il ne faisait que jouer le rôle dont on l'avait chargé. La Métropole roumaine fut créée donc, en décembre, pour les seuls Roumains de Transylvanie et de Hongrie.

La Bucovine restait cependant un évêché, et cette situation devait durer encore une dizaine d'années. Elle était nécessaire au gouvernement pour donner des espérances aux deux parties: à l'évêque, qui attendait, dévoré d'envie, son heure, et aux laïcs, qui demandaient la convocation d'un synode mixte, capable d'exprimer les vœux d'une nation et qui félicitait Șaguna de son triomphe relatif, le proclamant „l'homme destiné par la Providence à délivrer et sauver la com-

¹ *Ibid.*

munauté des orthodoxes roumains d'Autriche de leur état anormal, dans lequel les avaient plongés les circonstances défavorables du temps passé et présent. L'évêque était incité à poursuivre les professeurs de l'„École nationale normale“ de Czernowitz, qui s'étaient déclarés pour le synode mixte, et à publier en allemand des répliques imbéciles, dans lesquelles il interdisait à son Église tout caractère représentatif national, toute immixtion dans les affaires du monde¹. Après une nouvelle intervention de la diète, en 1866, la Cour prit, le 10 décembre, une résolution qui rejetait définitivement l'idée de l'unité hiérarchique roumaine².

L'action nationale des Roumains pouvait continuer désormais sur un seul terrain, celui de la civilisation nationale. On avait obtenu en 1860 déjà un lycée greco-oriental, orthodoxe, à Czernowitz, aux dépens du „fonds ecclésiastique“, et deux ans plus tard aussi un „lycée réel“, à côté du lycée de Suceava, fondé depuis longtemps avec le même caractère. Mais, aussitôt après avoir fait cette concession apparente, on créa un provisorat allemand, — sous prétexte que les

¹ Nistor, ouvr. cité, p. 89, 214 et suiv.

² *Ibid.*, pp. 90-91.

enseignants doivent être d'abord formés —, provisorat qui dure encore, après plus d'un demi-siècle, les classes parallèles „roumano-allemandes“, récemment créées, ne représentant rien sous le rapport de la préparation générale et de l'orientation nationale. Le seul refuge était dans la littérature, dans les nouvelles relations qu'il fallait créer avec les Principautés, réunies sous ce prince Cuza, auquel, à un certain moment, les conspirateurs magyars exilés offrirent de propos délibéré la Bucovine¹.

¹ Voy. notre *Geschichte des rumänischen Volkes*, II, p. 315—316 et le „Bulletin de l'Institut pour l'étude de l'Europe sud-orientale“, III, nos 8—12.

CHAPITRE IV

Réaction autrichienne. Efforts pour détruire la primauté des Roumains en Bucovine

Après l'interdiction de la „Bucovina“, il fut impossible de fonder un autre journal. On lisait généralement ceux de Vienne. L'évêque lui-même ne sentait pas le besoin d'un périodique pour sa diocèse. Le parti des Hurmuzaki employa pour mener sa campagne le journal des Roumains du Banat, de la riche et influente famille des Mocioni, rédigé par Vincent Babeş, l'*Albina* de Vienne², ou, parfois, aussi la *Concordia* de Pesth, qui paraissait déjà depuis 1860.

Une bibliothèque roumaine avait été fondée à Czernowitz par un noble, Zota, en 1862, et le „cercle roumain de lecture“ devait sa création aux frères Hurmuzaki. L'année

² Le rédacteur. Basile Grigorovişa, était originaire de Bucovine.

suivante, il se transformait dans une „Société pour la culture et la littérature de la nation roumaine en Bucovine“. Georges Hurmuzaki fit le discours d'inauguration, très remarqué, en mai 1863. Elle groupa les meilleurs représentants de l'aristocratie roumaine du pays : outre les Hurmuzaki, un Alexandre Popovici, un Logothéti, dilettante d'archéologie¹, le major Costin, le chevalier Costin, Nicolas Grigorcea, Iancu Lupul, le baron Démètre Petrino, Eugène Stârcea, deux Vasilco, Iancu Zota, etc., des professeurs, des fonctionnaires et la plupart du clergé, gagné de plus en plus, malgré l'accroissement de salaires offert aussitôt par un gouvernement qui connaissait parfaitement le décalogue de la corruption, à la cause nationale. Une revue, la „Feuille de la société“, commença à paraître en 1865. Déjà un jeune noble, Démètre Petrino, avait commencé à composer des poésies lyriques, d'une grande énergie romantique, et il devait tirer bientôt une touchante inspiration des malheurs de sa vie privée. Dès 1864 on assistait dans la Capitale de la Bucovine à des représentations de théâtre roumain ; l'interdiction de l'évêque put seule

¹ *Foaia*, IV, p. 173 et suiv.

empêcher le clergé lui-même d'y accourir¹; en 1868, Millo lui-même, le grand comédien moldave, devait paraître à Czernowitz². En 1866, le grand poète Alecsandri, représentant consacré du mouvement littéraire en Roumanie, y faisait son apparition, et il était reçu avec tous les honneurs dûs à sa gloire³: il écouta le discours de bienvenue du conseiller épiscopal Samuel Andrievici. Pour la première fois, les Roumains de Bucovine saluaient dans des personnages représentatifs leur civilisation nationale triomphante sur le territoire libre des Principautés. „Notre patrie n'est pas petite“, disait Georges Hurmuzaki, en 1867, à l'occasion d'une assemblée générale de la Société littéraire, „car en Autriche seulement elle s'étend à travers la Transylvanie et la Hongrie jusqu'à la rivière de Theiss“⁴.

Dans ce discours, l'orateur déplorait la mort de Pumnul, survenue le 24 janvier n. st. de cette même année, après une longue maladie, en le qualifiant de „grand éducateur de nos enfants, gloire de la littérature roumaine, caractère antique, réunissant la

¹ Nistor, ouvr. cité, pp. 218-219.

² *Foia societății*, IV, p. 171 et suiv.

³ *Ibid.*, III, pp. 20-23.

⁴ *Ibid.*, p. 59.

douceur de l'enfant à une fermeté de diamant¹. Il avait disparu, mais son esprit d'opiniâtre affirmation nationale, de labeur acharné et de saintes espérances vivait, comme c'est le cas pour ceux dont procède toute une époque, dans la génération entière de ses élèves. L'évêque lui-même s'était vu obligé d'officier devant le modeste cercueil qui contenait ce corps fatigué par une longue lutte, que la victoire était venue couronner aux approches même de la mort.

En 1867, après une nouvelle guerre malheureuse, l'empereur François-Joseph, depuis longtemps réconcilié avec les Hongrois qui l'avaient solennellement détrôné en 1848, se décida à transformer son Empire unitaire dans une Monarchie dualiste, abandonnant à l'élément magyar toutes les nations qui habitaient sur le sol de leurs ancêtres au-delà de la Leitha.

Désormais tout espoir de pouvoir mener, sous quel rapport que ce fût, une vie commune avec les frères de Transylvanie et de Hongrie disparut, naturellement. C'était en Bucovine aussi une grande victoire pour les ennemis du roumanisme. Le parti national aurait eu un puissant motif de se retirer

¹ *Ibid.*, p. 61.

d'une lutte qu'il n'avait pas pu mener à bonne fin. Mais il y en avait un autre pour continuer les efforts qui jusqu'alors avaient trop peu réussi.

Au moment où l'Autriche était écrasée par la Prusse, Charles de Hohenzollern-Sigmaringen, candidat de Napoléon III à la succession du prince Cuza, venait de prendre possession du trône sur lequel l'avait appelé le vœu, formellement exprimé, d'une nation entière. On avait cru qu'il emploiera une situation exceptionnelle pour attaquer l'Autriche. Il n'en fut rien, mais le prestige dynastique du jeune prince, l'ambition noble dont il faisait preuve étaient de nature à relever chez les Roumains non-libres des espérances qui, dans le dernier temps, avaient commencé à fléchir¹.

Alors qu'on soupçonnait les jeunes prêtres d'irrédentisme, ceux-ci, de même que les laïcs du parti roumain, ne pensaient guère qu'à prémunir leur nation contre un abandon complet des affaires publiques en faisant des questions ecclésiastiques une préoccupation continuelle de tout le monde. L'agitation pour le synode mixte continua donc

¹ En 1869 on interdisait des leçons sur l'histoire roumaine initiées par une société, prétextant qu'elle n'a pas le caractère, reconnu par la loi, d'une école (Bogdan-Duică, *Bucovina*, p. 97).

après 1868, ne fût-ce que pour empêcher la mumification de cette Église, qui affirmait déjà l'ambiguïté de son caractère national.

Mais Vienne était bien décidée à ne faire aucune concession, l'appui magyar lui suffisant pour pouvoir berner toutes les autres „nationalités“. Le congrès national fut de nouveau refusé, et l'empereur déclara solennellement, au mois de décembre 1869, vouloir maintenir son droit de patron sur l'administration du „fonds ecclésiastique“¹. „Nous avons le pouvoir, et nous avons nos amis à Vienne“, répondait Hacman à chaque sollicitation contraire au système qu'il avait adopté². Narguant ses adversaires, il employait maintenant le russe dans sa conversation³; alors que le gouvernement traitait „l'allemand, le roumain et le russe“ comme langues du peuple, pouvant être également employées dans les relations avec l'administration⁴. Ses principaux amis étaient un Allemand du nom de Schönbach et un Polonais⁵.

La réponse fut une grande assemblée

¹ Nistor, ouvr. cité, pp. 10:—102.

² *Ibid.*, p. 222.

³ *Ibid.*, pp. 227—228.

⁴ Morariu, *Parti alese*, p. 24 et suiv.

⁵ Nistor, loc. cit.

nationale, d'après le modèle de celle qui avait révélé l'existence d'une nation politique roumaine en Transylvanie une vingtaine d'années auparavant. Sous l'impulsion des Hurmuzaki, 2.000 personnes, parmi lesquelles, pour la première fois, des paysans, se réunirent à Czernowitz le 11 juin 1870 pour proclamer le caractère historique et légal uniquement roumain de cette Église de Bucovine; un comité de quarante-cinq personnes devait veiller à la conservation des intérêts de la nation¹.

L'avènement du Ministère Potocki, qui comptait parmi ses membres un Roumain, Alexandre Petrino, parut cependant donner un autre tour à cette affaire. Alexandre Hurmuzaki croyait avoir déjà obtenu le synode mixte, destiné à établir les bases d'une „institution vraiment autonome-nationale salvatrice“². Une „assemblée préparatoire“ de 36 personnes, mi-partie des laïcs, allait s'occuper de la solution. On avait déjà commencé à avertir les paysans. De fait, l'assemblée fut ouverte le 1-er mars 1871, et elle admit une résolution provisoire concernant le futur congrès, qui devait être

¹ D'après Sbiera, *Prima adunare populară... din Bucovina*, Czernowitz 1870, dans Nistor, ouvr. cité, pp. 106—108.

² *Ibid.*, p. 109.

composé de 48 membres sur la même base de la parité absolue entre les laïcs et les membres du clergé; quant au système d'élection, on admit les droits de l'empereur et des propriétaires terriens de nommer une partie des membres. L'évêque refusa cependant de publier la décision, bien qu'approuvée formellement par la Cour dans sa „feuille des ordonnances“¹.

Le parti national n'avait plus la force de résister à ceux qui menaçaient, comme tel haut fonctionnaire, de chasser les Roumains, au cours de quelques années, dans „leur patrie, la Moldavie“². Il n'était composé que d'une pléiade de nobles, qui n'avaient pas de relations avec la pauvre bourgeoisie d'artisans des villes, ni avec les masses des paysans, qui étaient encore à peine capables de se mettre en mouvement pour une cause politique. Comme nombre, cette „intelligence“ contenait quarante à cinquante grands propriétaires et presque autant d'employés publics et de professeurs aux écoles supérieures³. Alexandre Hurmuzaki venait de mourir, le 20 mars 1871, à Naples, après une longue maladie; son frère Georges res-

¹ *Ibid.*, p. 111.

² *Ibid.*, p. 259, note 2.

³ *Ibid.*, p. 255. Il y avait 120 instituteurs et 260 prêtres de village en 1873; *ibid.*

tait seul sur la brèche, car le frère aîné, Eudoxe, était retenu par ses relations de service, comme „capitaine“ du pays, aussi bien que par la grande œuvre historique sur les Roumains qu'il rédigeait en allemand, sur la base de nombreux matériaux inédits, en insistant à chaque occasion sur les bienfaits que ces Roumains doivent aux Habsbourg; en 1872 on allait lui conférer, du reste, un titre de baron, qui ne pouvait pas se gagner par l'agitation nationale. Petrino, le poète, passa dès 1875 en Moldavie. Parmi les intellectuels qui n'appartenaient pas à la noblesse, beaucoup de jeunes gens suivirent cet exemple et, ce qui est pire, ils oublièrent leur petite patrie malheureuse. La „Feuille de la société littéraire“ avait cessé de paraître en 1869, faute de fonds. Parmi les écrivains qui restèrent en Bucovine, il n'y avait pas un seul qui s'élevât au dessus du niveau des auteurs de livres d'école ou des poètes d'occasion. De bons professeurs, comme Burlă, comme Paicu, — destitué pour avoir voulu imposer le respect de la loi en ce qui concernait l'emploi du roumain à l'école „réale“ de Czernowitz ¹, — durent émigrer en Roumanie, où il obtirent des chaires à Jassy.

¹ Morariu, ouvr. cité, p. 222 et suiv.

Parmi les seuls étudiants roumains de Vienne il y avait un esprit plus libre et plus audacieux. Les jeunes gens originaires de Bucovine se rencontraient avec leurs congénères, plus décidés, de Transylvanie et de Hongrie et avec ces Roumains de la Principauté qui apportaient avec eux le sentiment de fierté d'un peuple libre. De leurs entretiens passionnés, dominés par l'idée pan-roumaine et par la vénération pour un passé glorieux, ressortit le projet de commémorer à Putna le tricentenaire de la fondation du couvent par le héros national Étienne-le-Grand. Après quelques incertitudes, ce projet put être mis en exécution le 27 août 1871, et, devant une très grande affluence de public roumain venu de toutes les provinces, la fête eut lieu, le prince Carol, les villes de Roumanie et certaines personnalités y ayant envoyé de pieuses offrandes pour être déposées sur la tombe du grand prince. M. A. D. Xénopol, le futur historien des Roumains, y fit un discours impressionnant, dans lequel il ne faisait pas seulement briller un idéal, mais montrait aussi les voies de patient travail qu' il faut suivre pour l'atteindre. Et, parmi les assistants, il y avait aussi ce jeune Moldave Michel Eminescu, apparenté en Bucovine, ancien élève de Pumnul et maintenant

étudiant à Vienne, qui devait être dans quelques années le plus grand poète de la race.

Or la guerre franco-allemande avait fini par la victoire de la Prusse, par la fondation d'un Empire d'Allemagne, allié de cette Autriche que conduisait l'esprit d'Andrassy. Il fallait répondre aux démonstrations de cette jeunesse confiante par des faits, capables de dissiper toutes les illusions. Comme il s'agissait aussi de séparer les Serbes de Hongrie de ceux qui, en Dalmatie, étaient restés sous la domination autrichienne, on pensa à relier ensemble sous le rapport religieux ces deux fragments détachés de leur nation qui étaient les Dalmatins et les Roumains de Bucovine¹. Hacman allait être enfin Métropolitain, mais en vertu seulement de la subordination du diocèse de Zara et de celui des Bouches de Cattaro à son autorité. Sans aucune consultation des deux pays, sans aucune légitimation historique ou possibilité géographique, en dehors de toute considération canonique, une nouvelle Métropole orthodoxe fut créée pour le vaniteux vieillard, le 23 janvier 1873. Toutes les protestations, de la part de l'opinion publique, du clergé, du Patriarche serbe, du Métropolitain de Moldavie, de

¹ Nistor, ouvr. cité, pp. 112—113.

L'Eglise roumaine entière ne servirent à rien. Mais Hacman n'eut pas la suprême satisfaction d'être consacré dans sa nouvelle qualité : énervé par les protestations, il succomba à la colère qui l'étouffait¹. Son successeur, le vicaire Théophile Bendella, un „nationaliste“, fut sacré par le Métropolitte orthodoxe de Transylvanie, successeur de Șaguna, le 21 avril 1874; il mourut l'année suivante, le 21 juillet; il fallut deux ans de réflexion pour que la Cour se décidât à nommer Théoctiste Blajevici, l'auteur de calendriers et de vers d'occasion, vieillard septuagénaire, qui devait succomber déjà aux fatigues de l'âge en 1879.

Si la création de la Métropole purement autrichienne de Bucovine et de Dalmatie était un coup porté aux espérances roumaines en ce qui concerne l'Eglise, un autre coup, tout aussi mortel, atteignit l'école. En 1875, quatre ans après la commémoration à Putna du plus grand parmi les princes moldaves, on commémorait à Czernowitz la fin du régime moldave dans ces contrées, l'annexion de 1775. Le don impérial de François-Joseph envers ses sujets fut une Université allemande, dont les fondateurs

¹ *Ibid.*, p. 122.

voulaient faire un centre d'attraction pour la jeunesse „barbare“ de la Moldavie voisine; si l'institut théologique devint en conséquence une Faculté, elle comptait un grand nombre de Slaves parmi ses élèves, et la langue roumaine, mise de pair avec la langue ruthène, était tolérée auprès de l'allemand, qui dominait souverainement. A Jassy on répondit par une commémoration pieuse du prince Grégoire Ghica, exécuté, par ordre du Sultan, deux ans après l'annexion et—à ce qu'on croyait alors — pour avoir défendu les droits de la Moldavie sur la Bucovine; une brochure rédigée par Kogălniceanu lui-même exposa les circonstances honteuses du „rapt de la Bucovine“. Mais la réplique de l'Autriche aux démonstrations roumaines de 1871 était complète et écrasante.

Sylvestre Morariu Andrievici, l'ancien adversaire, puni sévèrement par le tout-puissant secrétaire Schönbach, de Hacman, fut nommé Métropolitain de Bucovine et de Dalmatie,—lui qui avait combattu pour la réunion hiérarchique des Roumains d'Autriche sous le sceptre de Șaguna —, le 12 mars 1880. La nomination de ce Roumain militant fut due, sans doute, au désir de satisfaire tant soit peu cette Roumanie dont on

avait gagné l'amitié et dont on espérait avoir bientôt aussi l'alliance. Une vingtaine d'années auparavant cet auteur de nombreux livres scolaires et de manuels théologiques, qui n'avait pas fait cependant des études supérieures à Vienne, avait salué à Czerowitz, au nom de tout un peuple, le grand poète de la race, Basile Alexandri. Agé de soixante-deux ans, le vieillard avait conservé toute la foi de sa jeunesse, et il était capable du zèle courageux qu'il fallait pour la servir.

Il fit des changements heureux dans la vie matérielle de son clergé et fut le fondateur d'une typographie roumaine. Tout ce qui concernait, de près ou de loin, la cause nationale trouvait dans le bon prélat, incapable de cette hypocrisie envers le gouvernement qui distingue trop souvent les représentants des confessions nationales aca-tholiques en Autriche, un patron actif et chaleureux. Dans plus d'une occasion, il montra des sentiments de collégialité envers les chefs de l'Église du nouveau royaume de Roumanie.

Mais il était suspecté, observé de près et continuellement empêché par une administration servant le système de l'État autrichien, qui ne pouvait jamais admettre un libre développement national de cette petite

Église qui était en relation avec la nation la plus importante du Sud-Est européen. Et, pour résister, il n'y avait qu'un clergé timide, des étudiants pauvres en quête de subsides et une société qui se laissait germaniser en souriant. Quant au peuple, il ne pensait pour le moment qu'à améliorer ses conditions d'existence matérielle : dans un siècle entier ce peuple, pressuré ou négligé, n'avait jamais fourni un seul prétexte de mécontentement, de crainte et, par conséquent, de respect à des maîtres qui ne l'aimèrent jamais. Les Hurmuzaki de 1848 avaient donné un exemple qui n'avait pas été suivi même par la génération qui leur succéda dans leur propre famille. Eudoxe, l'historien, étant mort en février 1874, son frère Georges en 1882 et le dernier des fils du vieux Doxachi, Nicolas, un modeste savant, en 1883, leurs fils ne trouvèrent pas dans leur tempérament, bien qu'ils respectassent dans leur attitude une glorieuse tradition, l'énergie qu'il fallait pour soutenir une cause persécutée par tous les moyens de l'astuce et de la violence.

Le Métropolitain parvint à faire réunir le congrès, attendu depuis si longtemps, en juillet 1882. Il salua les membres de cette assemblée dans des paroles qui rappellent

celles qui furent prononcées par Șaguna à l'ouverture du premier congrès de Transylvanie : „Nous avons vu“, disait-il, „s'accomplir un vœu général des fils de notre mère l'Église“. Mais, comme le statut, depuis longtemps préparé, qui fut acclamé avec enthousiasme, paraissait attribuer aux fidèles, ayant le droit de s'occuper de „toutes les affaires intérieures qui atteignent les intérêts généraux des paroisses et, en général, de l'Église orthodoxe orientale de la Bucovine“, sinon le droit de s'immiscer dans l'élection de leur chef spirituel, au moins celui de „discuter“ l'administration des domaines de l'Église,—dix ans se passèrent avant l'approbation, indispensable, de l'empereur², qui ne voulait entendre que des vœux au lieu d'accepter des résolutions. Puis, deux ans plus tard, pour diminuer encore le rôle de cette Église qui prétendait être roumaine, on créait à Stanislau une Église unie pour la Galicie aussi bien que pour la Bucovine, où le nombre des convertis s'était accru dans les derniers temps, par une propagande énergique¹.

Mais les Roumains de Transylvanie ve-

¹ Bogdan-Duică, *Bucovina*, pp. 234—238.

² Voy. là-dessus Bogdan-Duică, *ouvr. cité*, p. 238 et suiv.

naient de se former, après de longs tâtonnements, un parti national, ayant un programme défini, en 1880 déjà, et en 1891 un Mémoire était rédigé pour attirer l'attention de l'Europe sur une situation nationale intolérable; le combat qui commençait devait provoquer dans toutes les provinces roumaines une profonde émotion, qui se manifesta aussi, pendant plusieurs années, dans le Parlement de Bucarest et dans les réunions publiques.

La Bucovine, qui avait reçu déjà tant de fois des impulsions venues de cette Transylvanie, tressaillit encore une fois devant l'idéal que ce mouvement faisait entrevoir. Elle trouva de nouveaux chefs laïcs, animés d'un plus large esprit démocratique et délivrés en quelque sorte des superstitions dynastiques qui demandaient d'un acte de grâce de la part du „Landesherr“ de Vienne toute satisfaction de droit. Il faut mentionner enfin parmi les représentants d'une nouvelle génération qui devait prendre sur elle la lutte qui s'ouvrait: Jean de Flondor, originaire de Storojinet, dans les districts envahis par les Ruthènes, et surtout Georges Popovici (né le 20 novembre 1863), fils de l'érudit professeur Eusèbe Popovici et lui-même un historien de connaissances profondes et d'une impeccable critique.

Le journal „Gazeta Bucovinei“, succédant à la „Revista politică“ de Suceava (1886—1891)¹, qui avait eu plutôt un caractère cultural, publiait — après la fondation, en septembre 1890, d'une société politique, „Concordia“, destinée à „développer la liberté politique et individuelle et à défendre l'autonomie de la province, mais sans aucune mention de nationalité“, — dès le 2/14 mai 1891, dans son premier numéro, un programme qui n'était pour le moment que celui d'un journal politique. Il commençait par la déclaration qu'il entend contenir „tout ce qui se trouve profondément gravé dans le cœur de chaque vrai Roumain de Bucovine“, y compris le dévouement aux Habsbourg et à leur Monarchie, mais „en maintenant l'autonomie de la Bucovine et en conservant son individualité historique et politique“. On voulait „le développement de la culture nationale roumaine“, qui est unitaire, l'accroissement du nombre des écoles employant la langue roumaine, l'introduction du roumain dans les relations administratives et judiciaires et le relèvement économique du paysan — on pensait à publier mensuellement une „Gazette du paysan“. Il

¹ Ou avait été établie, en 1883 aussi, une société „Școala Română“, „École Roumaine“, soutenue aussi par les paysans.

était question aussi de l'„organisation de notre peuple roumain en Bucovine“ pour en former „un parti national compact“. En ce qui concerne la grande question des Ruthènes, que les statistiques officielles plaçaient déjà au premier rang des populations de la province, on se hâta de dire que le journal veut „servir la bonne entente entre le peuple roumain et l'autre population indigène du pays“¹. La revue ecclésiastique *Candela*, fondée en 1882, dut accepter dès le début une quasi-parité avec les Ruthènes orthodoxes.

Il fallait s'occuper aussi de l'Église. On lui réservait une „autonomie“ et une „organisation“ nouvelle, qui n'était pas précisée. Le gouvernement avait permis la réunion pour cette même année d'une nouvelle assemblée des fidèles dans le but d'émettre des vœux²; les séances furent ouvertes à Czernowitz le 18 septembre, le gouverneur, baron Pace, un acharné ennemi des Roumains étant présent, avec la résolution arrêtée d'empêcher toute manifestation claire et énergique, fût-ce même au prix d'un conflit ouvert avec ce Métropolitain qu'on ac-

¹ Bogdan-Duică, ouvr. cité, p. 216 et suiv.

² La circulaire du Métropolitain, dans la brochure d'Iraclie Porumbescu, *Zur administrativen Organisation der gr.-or. Kirche in der Bucovina*, Czernowitz 1891.

«cusait de „ne pas vouloir penser à lui-même“, aux droits de son Siège et de sa caste. Il interdit toute mention des „pays étrangers“, exigea qu'on plaçât sur le même rang les Ruthènes et les Roumains et refusa l'emploi de la langue roumaine dans les débats. Les Ruthènes s'étaient empressés, du reste, de réclamer, dans une brochure, non seulement cette parité, mais la primauté envers les Roumains dans cette Église qui, d'après leur avis, aurait dû leur appartenir !

Il y avait déjà toute une légion de jeunes clercs, décidés à accepter le combat : Basile Găină, plus tard professeur à la Faculté de théologie, et surtout Constantin Morariu (né le 10 avril 1854), le plus zélé de ceux qui, dans sa génération, s'occupèrent du passé de la province, etc. Mais il était évident que ce clerge, dont le statut devait être formellement annullé, *ne pouvait plus tenir tête à un ennemi qui, par son entrée dans l'Église même, dans une proportion numérique écrasante, allait rendre vain tout effort de restituer l'ancien état de choses sur la base unique du roumanisme.* Il était trop tard pour les éliminer et trop tôt pour procéder à une séparation. Et, pour que cette

† S. Daskewicz, *Die Lage der gr.-or. Ruthenen in der gr.-or. Erzdiözes*, Czernowitz 1891, dans Nistor, *ouvr. cité*, pp. 151—153.

séparation, désormais nécessaire, se fit dans des conditions favorables aux Roumains, il fallait une puissante préparation nationale de la part des „Jeunes Roumains“ laïcs. Surtout *une puissante et très difficile préparation du paysan.*

La constitution du parti national ne tarda pas. Par une „résolution“ du 7 mars 1892, on proclamait „la solidarité de tous les Roumains de Bucovine dans les affaires politiques, nationales et ecclésiastiques et leur organisation dans un parti national compact“, représenté par la société „Concordia“, confiant la direction à un „comité électoral central“, composé des membres de cette société, des anciens députés à la diète et „d'autres personnes de confiance“ ; les élus étaient obligés de former un club national distinct¹.

Suivit, peu après, le mémoire au comte Taffe, président du Conseil, par lequel on lui signalait l'état de discorde qui régnait dans le pays, alors que, par une bonne administration et par l'introduction des réformes devenues nécessaires, il serait possible de réconcilier les „quatre grands groupes, en partie nationaux, en partie d'intérêts,

¹ Bogdan-Duică, *Bucovina*, p. 217, note.

qui forment le grand corps de la population entière, à savoir : le groupe roumain, le groupe ruthène et celui germano-israélite, comme groupes nationaux et la grande propriété dans son ensemble comme groupe d'intérêts¹, en reconnaissant que „le groupe roumain et le groupe ruthène forment la partie prépondérante de la population rurale“ et la base du parti „autonomiste-conservateur“¹. On partait en guerre contre la coalition des libéraux allemands et juifs, des Arméniens, des Polonais et des jeunes Ruthènes, mais, *par ce caractère conservateur de l'organisation*, sans tendre la main aux „Jeunes Roumains“ et sans réveiller de sa torpeur, — contemplée avec une sérénité absolue pendant plus d'un siècle par toutes les administrations², — ce défenseur brave et noble qui aurait pu être le paysan. Dans le système électoral pour la diète de la Bucovine, dix-huit grands propriétaires élisaient un député, les villes sept et les six cent mille paysans étaient représentés par *cinq cents* électeurs et *douze* députés, qui *n'étaient pas des paysans*³.

¹ *Ibid.*, pp. 247—248.

² Les preuves dans Bogdan-Duică, *Bucovina*, p. 50 et suiv.

³ *Ibid.*, pp. 253—254.

Et on n'arriva pas même, dans ce parti, qui répudiait le qualificatif de „parti des boïars“, à une action unitaire sous un chef reconnu et obéi. C'est pourquoi la politique du gouverneur Pace, qui ne voulait pas admettre le titre de „România Jună“ („Jeune Roumanie“) pour une société d'étudiants, put être continuée sans aucun danger pendant quelques années encore. Lorsque le vénérable Métropolitain Sylvestre finit ses jours, le 3 avril 1895, son successeur fut, à cause de sa grande vieillesse et de son insuffisance absolue, Arcadius Ciupercovici, qui n'osa jamais parler de la partie restée nationale de son diocèse.

Le gouvernement disposait, par ce chef sans capacité et sans énergie, de l'Église orthodoxe, et, sous le nouveau gouverneur, Bourguignon, ennemi acharné des Roumains, il put résister au parti des „Jeunes“, qui avait réussi à faire élire comme député à la Chambre de Vienne le mieux doué parmi ses membres, Georges Popovici. Les prêtres, accusés d'irrédentisme par la brutalité du satrape autrichien, protestèrent dans une grande assemblée à Czernowitz, rappelant le caractère roumain du diocèse¹, mais cela

¹ Nistor, ouvr. cité, p. 165 et suiv.

n'empêcha pas les progrès continuels de l'élément ruthène dans cette Église.

L'évêque de Radautz — dont le Siège avait été rétabli, par un acte administratif, en 1898—, Vladimir de Repta, succéda en 1902 à ce prélat de triste mémoire. C'est un Roumain et un des plus érudits. Il vit avec effroi la nouvelle attaque des Ruthènes, qui ne voulaient pas seulement d'un diocèse national séparé, au Nord de la province, mais demandaient le Siège de Czernowitz lui-même, dans l'ombre duquel un évêque roumain de Radautz ou de Suceava aurait veillé sur les tombeaux des ancêtres d'une nation destinée bientôt à les rejoindre toute entière¹. Et on devait en arriver à imposer, par la volonté de Vienne, un vicaire, donc un successeur, ruthène du Métropolitain dans la personne de l'agitateur Artémon Manastirski. Mais il aurait été impossible au père Repta, même avec un autre tempérament que le sien, fait de douceur et de soumission—il nous a fallu demander une permission à Vienne pour travailler dans les Archives de la Métropole—, de commencer une œuvre de renaissance roumaine sans le concours des laïcs.

¹ *Ibid.*, p. 178 et suiv. 46.136 signatures se trouverent sous l'acte de protestation des Roumains ; *ibid.*, p. 179.

Et ces derniers, — affaiblis surtout par la retraite, pour des motifs personnels, de Georges Popovici, qui finit bientôt ses jours en Roumanie, — cédant aux incitations secrètes, très habiles, du gouvernement, offrirent au peuple, au lieu du travail solidaire de toute une génération, supérieurement préparée, le spectacle des haines les plus acharnées, employant pour s'assouvir tout les moyens d'une presse éhontée. Les étudiants furent organisés dans des sociétés ennemies. Malheureusement celui qui à réussi à faire le plus pour la réformation de l'état matériel du paysan, M. Aurel Onciul, a été le plus ardent fauteur de discordes, l'insulteur infatigable, non seulement de ses adversaires locaux, boïars et prêtres, contre lesquels il sut mobiliser les instituteurs et les paysans, mais aussi des Roumains de Roumanie, contre lesquels il mena des campagnes furibondes, qui ont plus d'une fois déshonoré son talent. Dans ce duel incessant on recourut, d'un côté et de l'autre, à l'alliance de l'étranger et à la protection du gouvernement.

La grande réforme électorale, menée à bonne fin par M. Onciul, n'avait encore rien produit pour la nation lorsque la guerre européenne éclata. L'influence du nouveau courant national venu de Roumanie après

1900 a amené une réconciliation forcée entre les „boïars“ de M. Flondor et les „démocrates“ de son adversaire, mais elle ne dura que quelques mois. La jeunesse, dégoûtée de ce spectacle compromettant — M. Nistor est un de ses chefs —, n'avait pas eu encore le temps de s'organiser et de gagner la confiance d'un peuple longtemps égards et désorienté par les meneurs que poussait et soutenait l'ancienne politique du „divide et impera“.

La guerre a fait de la Bucovine, deux fois attaquée par les Russes et occupée aujourd'hui presque en entier par les armées du Tzar, un de ces tombeaux qui paraissent devoir englober un peuple entier. Une grande partie de la jeunesse roumaine, jusqu'aux élèves du lycée de Suceava, a succombé dans les rangs de l'armée autrichienne; l'autre végète dans un triste exil en Roumanie; les villages contiennent une population misérable et des femmes déshonorées; pour une simple dénonciation des espions juifs, nombre de paysans ont été pendus par ce colonel de gendarmerie Fischer, qui n'a pas hésité à dire publiquement qu'il „ne connaît guère en Bucovine que trois nations: les Allemands, les Juifs et les traîtres“.

Et cependant les restes d'une population

dont les ancêtres ont été jadis les plus hardis défenseurs de la Moldavie combattant pour la croix et la civilisation sont encore là, au milieu des ruines, représentant l'ancien droit des autochthones qui ont créé par leur labeur opiniâtre la terre même que foulent aux pieds les armées. Dans leur profonde misère, il attendent de la justice imminente et du progrès des idées politiques en Europe l'heure où l'ancien étendard d'Étienne-le Grand couvrira le pays entier des plis de sa gloire.

TABLE DES MATIÈRES

	Pag.
Chapitre I. <i>Rapt de la Bucovine par l'Autriche.</i>	5
„ II. <i>Premières vicissitudes des Roumains dans la Bucovine autrichienne. Organisation religieuse de la province</i>	39
„ III. <i>Réveil national des Roumains de Bucovine</i>	69
„ IV. <i>Réaction autrichienne. Efforts pour détruire la primauté des Roumains en Bucovine</i>	96

Du même auteur :

- Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie 2 vol., Bucarest 1916.
- Histoire des relations entre la France et les Roumains, Jassy 1917.
- Histoire des relations russo-roumaines, Jassy 1917.
- Histoire des relations entre l'Angleterre et les Roumains (en préparation).
- Breve Storia dei Rumeni, Bucarest 1914.
- Droits nationaux et politiques des Roumains dans la Dobroudja, Jassy 1917.
- Développement de la question rurale en Roumanie, Jassy 1917.



